

Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1991)
Heft: 11-12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANORAMA

11/12-91

Carte blanche à Pascal Garcin

Raiffeisen face aux banques régionales

L'invitée du mois: Lilian Uchtenhagen

Lötschental mythique



RAIFFEISEN



Cherchez-vous une solution informatique agréée par l'USBR
ou voulez-vous changer votre système informatique?
Faites comme plusieurs dizaines de vos collègues! Optez pour

TOPAS-B

La solution informatique sur systèmes **IBM**

Que votre établissement soit petit, moyen ou grand
TOPAS-B est la solution

- **La plus économique**
- **La plus complète**
- **La plus facile à mettre en place**

Vous possédez déjà un système informatique!

**N'hésitez pas à nous demander notre offre personnalisée
de reprise avec transfert de vos données et fichiers!**

DATA CONSULTING S.A.

Ch. du Levant 100
CH-1005 LAUSANNE

Tél. 021/28 55 44
Fax 021/28 72 02



Bonjour,

N'en déplaise aux esprits prompts à généraliser, la situation des banques Raiffeisen ne peut être comparée à celle des banques régionales. Et les récents événements qui ont pu éclabousser des banques régionales helvétiques ne sauraient entacher la crédibilité de Raiffeisen. Primo, ainsi que nous le rappellent (lire page 12) Félix Walker, Thomas Scherrer, Kurt Wäschle et Kurt Zobrist, parce que les statuts de l'USBR, conformes à la vocation de Raiffeisen, limitent considérablement, sinon interdisent, tous «dérappages». Secundo, et enfin, parce que les différents systèmes de contrôle, au sein de l'USBR, tant à l'échelle nationale que régionale, sont particulièrement performants. Tant mieux pour l'avenir des banques Raiffeisen et pour leurs clients.

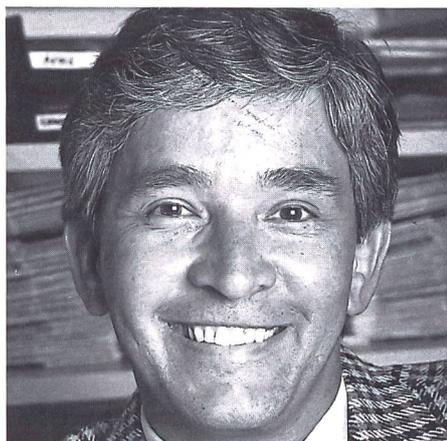
Ce n'est pas tous les jours qu'un politicien nous donne une leçon de sagesse. En l'occurrence, il s'agit d'une femme, Liliane Uchtenhagen, qui ne fut pas seulement une «ex-future».

Après vingt ans de Parlement, elle tire sa révérence. Sans amertume aucune. Certes, elle a beaucoup investi dans l'exercice de la politique. Mais la carrière, ce n'est pas le plus important, nous dit-elle. Ce n'est pas vital. «Un enfant, une amitié, un amour, voilà ce qui pour moi est important.»

Sur cette note de sagesse – croyons-nous – toute l'équipe de **Panorama** vous souhaite de terminer cette année 1991 dans l'harmonie.

Gilberte Favre

P.-S.: **Panorama** ne paraîtra pas avant la fin janvier. D'ici là, tous nos vœux de bonheur... personnel d'abord!



Pascal Garcin, rédacteur en chef adjoint du «Journal de Genève/Gazette de Lausanne»: analyse clairvoyante d'une agonie.



Table ronde pour un débat d'actualité: la place de Raiffeisen face aux banques régionales.



Itinéraire: c'est le Lötschental, à la fois proche et loin de nous, qui inaugure cette nouvelle rubrique.

Photo: Oswald Ruppen

L'invitée
Liliane Uchtenhagen 4

Carte blanche à...
Pascal Garcin 7

Point de mire
Politique économique 11

En question
La structure de Raiffeisen 12

Photo
L'hiver de Jean-Paul Maeder 16

Actualité Raiffeisen
sponsoring 18
Plan de prévoyance 24

Espace littéraire
Jean Romain 23

Itinéraire
Lötschental secret 28

PANORAMA

Novembre-décembre 1991

Editeur
Union suisse
des Banques Raiffeisen,
Saint-Gall et Lausanne

Adresse de la rédaction

Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/653 52 21

Rédaction

Gilberte Favre,
rédactrice responsable
Michèle Notari, secrétaire

Collaborateurs permanents

Robert Hofer
Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Thierry Ott
Joëlle Pirek-Cheron
Françoise de Preux
Oswald Ruppen
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz
Valott

Administration/Service des abonnements

Case postale 144 1010 Lausanne

Maquette

Véronique Duthovex

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition

Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Tirage: 24 000 ex.

Lilian Uchtenhagen

«Les parlementaires féminines dialoguent par-dessus les frontières des partis».



Quand les parlementaires fédéraux entameront en décembre leur prochaine session, une politicienne de premier plan ne sera plus parmi eux: Lilian Uchtenhagen. Avec le départ, en octobre, de la conseillère nationale zurichoise, c'est une femme de la première heure qui se retire de la scène politique.

Après vingt ans de Parlement, Lilian Uchtenhagen quitte la scène politique.

- **Panorama:** Lilian Uchtenhagen, vous êtes l'une des premières Suissesses à être entrées au Parlement en 1971 et après vingt ans exactement, vous vous retirez. Pourquoi exactement?

- **Lilian Uchtenhagen:** Vingt ans, c'est à peu près le maximum pour rester au Parlement. Sinon, une génération entière s'en trouve exclue. Au début, je n'avais l'intention de rester que douze ans, au maximum seize. Mais la situation à Zurich a fait que nous avons voulu nous mettre d'accord quant au retrait des conseillères nationales, afin que les femmes restent représentées. C'est pour cela que Doris Morf s'est retirée la première, et une autre femme a pu lui succéder.

- **Ne partez-vous pas avec un certain serrement de cœur?**

- Non, je pars le cœur léger. J'ai été très engagée et j'ai fait mon travail de conseillère nationale avec énormément de plaisir. Mais maintenant, j'arrête aussi avec plaisir.

- **Quelle a été l'évolution du climat politique au Parlement pendant ces vingt ans?**

- Il est certainement devenu plus dur. Les confrontations ont augmenté. Quand je suis rentrée au Conseil national en 1971, il était fréquent que les libéraux de toutes les fractions – je ne dis pas libéraux au sens économique, mais au sens spirituel – élaborent quelque chose ensemble. Pour l'article sur l'enseignement, par exemple, il y a eu dans tous les partis des gens qui ont apporté leur aide et se sont mis ensemble pour faire aboutir le projet. Mais cela n'existe plus.

- **Est-ce aussi le cas pour les femmes? Vous avez plutôt la réputation d'agir en politique de manière plus indépendante des partis que vos collègues masculins.**

- A l'exception peut-être du parti radical, les parlementaires féminines dialoguent en effet au-delà des frontières des partis. Une collaboration existe aussi pour les projets où les femmes sont particulièrement concernées. Pour le droit des enfants, nous avons lancé un appel, en l'appuyant d'une menace de référendum. Nous avons ainsi pu obtenir la signature de toutes les fem-

«Il faut des femmes qui se lèvent et disent: oui, je suis prête»



«L'influence ne s'exerce pas seulement au Parlement»

mes du Conseil – nous étions alors douze. Le nouveau droit du mariage a également été soutenu par toutes les femmes, encore que là, déjà, des divergences se soient manifestées.

- **A quoi attribuez-vous ce durcissement?**

- Cela a commencé avec la crise économique de 1975. Pendant la période de croissance qui avait duré de manière ininterrompue depuis les années 60, nous avons pu réaliser beaucoup de choses dans le domaine de la politique sociale. Nous avons amélioré l'AVS, investi dans l'enseignement, donné de l'argent aux paysans. Avec l'arrivée de la crise économique, nous n'avions plus autant à distribuer. Cela conduit automatiquement à un durcissement. A cela s'ajoutait un courant de pensée conservateur (à l'étranger aussi), parfois presque réactionnaire, qui s'est heurté à une âpre résistance. Et pour la première fois, nous nous sommes vraiment disputés au Parlement à propos de la jeunesse et des manifestations de jeunes qui ont éclaté au début des années 80.

A peine passée la crise économique, beaucoup de gens ont pris conscience du prix à payer pour l'accroissement de la richesse. Le caractère de notre monde et de ses ressources devenait visible. Dans toutes les couches de la population, une partie des gens ont acquis d'autres valeurs. Il en est résulté une sorte de scission. Au Parlement, cette scission a été cimentée par la politique des partis: par rapport à ces valeurs, les bourgeois se sont rangés d'un côté, la gauche et les Verts de l'autre côté. Comme nous n'avions plus la même conception de ce que nous voulions, le dialogue devenait aussi plus difficile.

- **Le Parti socialiste n'est-il pas lui aussi responsable de ce durcissement, en prenant position lui-même de manière plus tranchée?**

- Oui. C'est un cercle vicieux. Il est très difficile de dire qui a commencé. Le ton plus dur de la droite nous a rendus furieux. Nous avons aussi commencé à prendre des positions plus tranchées. Ma non-élection au Conseil fédéral en 1983 était bien sûr elle aussi une sorte de défi que la droite nous jetait.

- **A propos de l'élection au Conseil fédéral, si vous aviez su d'avance ce qui vous attendait – je ne parle pas ici du fait que vous n'avez pas été élue, mais de la manière dont**

vous avez été la cible de critiques très dures et personnelles – vous seriez-vous tout de même portée candidate?

– Je me serais tout de même portée candidate, et cela par conviction. Je sais maintenant qu'au moins un tiers des voix contre moi n'étaient probablement que des non à la femme. Peu importait quelle femme! Il faut bien des terrains de manœuvre. Il faut des femmes qui se lèvent et disent: «oui je suis prête». Si les Chambres les refusent, OK. Mais elles ne peuvent pas refuser éternellement. Tôt ou tard, elles doivent accepter d'élire une femme. C'est aussi la raison pour laquelle Elisabeth Kopp a été élue.



«Un enfant, une amitié, un amour, voilà ce qui, pour moi, est important»

– Si vous faites maintenant un bilan, quels ont été les moments forts de votre activité de parlementaire?

– Ce sont les petits progrès durement acquis qui m'ont le plus réjouie. Cet article sur l'enseignement, par exemple, que le Parlement avait approuvé, mais que le peuple a finalement rejeté de justesse. Mais le nouveau droit matrimonial est une réussite remarquable. C'est une des lois les plus progressistes d'un pays tout de même très conservateur. L'article sur l'égalité, que nous avons pu faire passer, est aussi un succès.

Ce qui m'a fait très plaisir aussi, c'est la réaction du peuple à ma non-élection. J'avais lutté toute ma vie pour les femmes. J'avais prononcé à dix-huit ans mon premier discours pour le droit de vote des femmes et je m'étais battue pendant vingt-cinq ans pour l'obtenir. Là, je constatais soudain qu'il existait une solidarité par-dessus toutes les divisions. C'était inimaginable. J'ai reçu des milliers de lettres, provenant de tous les partis et de toutes les couches sociales. J'ai eu une chambre pleine de cadeaux. Ressentir cette solidarité, c'était magnifique.

– Si l'on tient compte de votre combat pour le suffrage féminin, vous vous êtes occupée de politique toute votre vie. Maintenant, tout à coup, cela s'arrête. Vous n'exercez plus d'influence, votre voix ne s'entend plus. Cela ne vous manque-t-il pas un peu?

– Cela ne s'arrête bien sûr pas tout d'un coup. L'influence, c'est vrai, diminue. Mais l'influence ne s'exerce pas seulement au Parlement. La presse, les associations me demandent mon opinion. J'ai déjà été invitée de nombreuses fois à présenter des

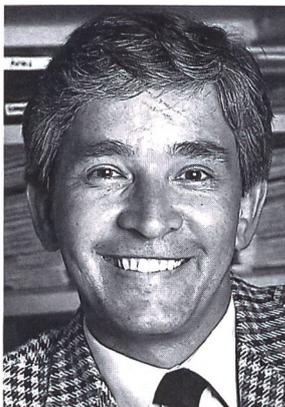
exposés dans les milieux économiques. Je ne crois donc pas que j'aurai des difficultés de ce côté-là. Par ailleurs, je conserve mon activité professionnelle.

– En octobre ont eu lieu les élections aux Chambres fédérales. Quel conseil donnez-vous aux femmes qui viennent d'être élues?

– Je dirais que l'une des choses les plus importantes, c'est d'exercer son mandat de manière professionnelle et de regarder, d'étudier les dossiers. En même temps, il faut garder une distance, comme par rapport à une profession. Il faut lutter avec beaucoup d'engagement, mais tout en sachant que ce n'est qu'une cause qu'on défend. Ce n'est pas la vie. Ce n'est pas le plus important. Un enfant, une amitié, un amour, voilà ce qui pour moi est important. Si les femmes oublient ça, alors il n'y a pas besoin de femmes en politique.

Chute du communisme: analyse d'une agonie

Pascal Garcin
rédacteur en chef adjoint
du Journal de Genève,
Gazette de Lausanne



La chute du communisme, manifeste depuis l'échec du putsch de Moscou le 21 août dernier, est accueillie partout avec soulagement. On savait sa fin prochaine, mais l'agonie pouvait s'accompagner de douloureuses surprises.

C'est que le communisme cumulait deux défauts contradictoires: il était tyrannique et inefficace.

Et si la tyrannie, à quelques tristes exceptions près, s'était adoucie au cours des dernières années, l'efficacité, elle, s'était effondrée. Il ne s'agissait plus pour les pays de l'Est, comme au temps de Khrouchtchev, de rattraper les Etats-Unis dans les dix prochaines années, mais plus modestement d'éviter d'être relégué au sort du Zaïre dans les douze prochains mois.

C'est manifestement ce qui était en train d'arriver. Des doses de plus en plus massives d'investissements aboutissaient à des résultats de plus en plus minces, aussi bien quantitativement que qualitativement. Non seulement le régime économique était incapable d'innover, mais en plus, il vidait les pays de leur substance par des atteintes gravissimes à l'environnement, et par la lente déchéance du patrimoine bâti. Paradoxalement, c'est maintenant, en mesurant les coûts de la reconstruction, que l'on peut évaluer celui des destructions.

Les apports de «L'Empire du mal»

Logiquement, ces diverses constatations devraient nous amener à la conclusion de l'ancien président américain Ronald Reagan au début des années quatre-vingt, selon laquelle l'URSS et les anciennes démocraties populaires étaient «L'Empire du mal». Elles l'étaient, certes, par leurs atteintes aux droits de l'homme. Mais ce serait travestir l'histoire que d'ignorer certains apports positifs du communisme,

et de le faire passer sans autre examen dans les poubelles de l'histoire.

Ces apports sont de divers ordres, et leur réalité peut être l'objet de discussions infinies et de controverses animées. Ainsi en est-il du niveau de vie des habitants, de la relative sécurité dont ils bénéficiaient, des avantages non-monétaires (santé, éducation, logement) qui leur étaient accordés, etc... En revanche, d'autres apports, moins tangibles mais non moins importants, s'imposent avec évidence.

Pour la plus grande partie du XX^e siècle, le communisme aura été l'expression de deux espoirs aussi vieux que l'humanité: l'espoir d'égalité et l'espoir de rationalité. Comment en effet ne pas souscrire théoriquement à un idéal qui proclame «de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins»? Comment ne pas être ébranlé par la volonté affirmée de créer une société sans classes, donc apparemment sans conflit? Comment, enfin, ne pas être intéressé par l'idéal rationnel que représente l'organisation des moyens de production ou la planification centralisée?

Espoirs et questions

Manifestement, ces espoirs ont été déçus, la «Nomenklatura» a fait oublier le désir d'égalité, et la planification centralisée s'est traduite par un gigantesque gaspillage de ressources. Mais les espoirs subsistent. Et cela suscite deux questions fondamentales: par qui ces espoirs vont-ils désormais être portés, et qui va aiguillonner l'économie de marché? Car une des principales conséquences de la chute du communisme, c'est d'ériger l'économie de marché en monopole. Et chacun sait que la tendance naturelle des monopoles est de faire monter les prix tout en réduisant la qualité...



CONSTRUCTION



La reprise est hésitante

Stagnation jusqu'en 1993

Dans les années 80, l'industrie du bâtiment faisait partie des piliers du développement de la prospérité en Suisse. Mais, dès le milieu des années 90, on s'est aperçu, que cette phase de croissance prononcée dans la branche de la construction commençait à toucher à sa fin, du moins temporairement. Or, les raisons de cette évolution influencent aujourd'hui encore notre appréciation de l'avenir dans ce domaine.

A la fin des années 80, le renchérissement sans cesse croissant a contraint la Banque

Les dernières prévisions de l'Institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (KOF/ETH) pour les années 1992 et 1993 ont été publiées à la fin du mois de septembre. Les perspectives attendues pour l'industrie du bâtiment en Suisse n'y apparaissent pas sous un jour des plus favorables.

Nationale Suisse à adopter une très vive réaction, dont les effets ne se sont pas faits attendre: la diminution de l'offre d'argent et la hausse des taux hypothécaires qui lui est liée obligèrent ceux qui voulaient construire à retarder le début de leurs travaux et entraînèrent une augmentation des coûts de construction et d'entretien courants.

Enfin, le lien légal qui unit les taux hypothécaires aux loyers provoqua une très forte augmentation des loyers.

Baisse des rendements

Le Conseil fédéral a tenté, en 1989 déjà et au moyen de mesures immédiates dites d'urgence, de freiner la spéculation sur le marché de l'immobilier. Par ailleurs, du fait des coûts croissants de construction et de financement, les rendements susceptibles de provenir des immeubles neufs baissent, ce qui poussa de nombreux maîtres d'ouvrage à renoncer à la réalisation de leurs projets.

Dans le même temps, la réglementation sur les délais d'attente augmenta le nombre de ceux qui gardèrent leurs terrains, sans toutefois les construire. Le Conseil fédéral vient à ce sujet de présenter un projet de révision, visant à réduire de cinq à trois ans la durée des délais imposés pour les achats de terrain.

En raison des prix des terrains et des coûts de financement élevés, les personnes privées n'ont cependant pas été en mesure d'accéder à la propriété de leurs logements. Conséquence: alors que la demande de logements ne cessait d'augmenter, son offre, elle, diminuait.

Une industrie elle aussi à la traîne

Un bref coup d'œil aux activités de construction réalisées dans le courant de cette année confirme les prévisions qui avaient été faites fin 1990. C'est la construction de logements privés qui a essuyé les plus grosses pertes. On n'aura construit, en 1991, que 35 000 nouveaux logements, alors que le besoin est estimé à 45 000. Les activités accusent par ailleurs un net recul dans la construction industrielle et commerciale, où le marché semble saturé, ce qui se manifeste par un nombre élevé de surfaces commerciales à vendre ou à louer.

Malgré une légère hausse, les activités de construction des pouvoirs publics n'ont pu compenser ces grosses pertes (construction de logements privés: 7,2%; construction industrielle et commerciale: 5,4%). Mais il ne faut pas, ici, se laisser induire en erreur. Ce sont pour l'essentiel les grands projets à long terme, tel Rail 2000 ou la construction de routes nationales, qui contribuent très largement à ces résultats. Car les activités

de construction au niveau communal ont très sensiblement diminué (eh oui, les impressions sont parfois trompeuses...).

Pas d'impulsions positives

Si l'on en croit les prévisions du KOF/ETH, les perspectives pour 1992 et 1993 ne sont donc pas telles qu'on pourrait les souhaiter. L'industrie du bâtiment connaîtra toutefois quelques développements favorables. De plus, la politique monétaire plus souple que poursuit maintenant la Banque Nationale a un effet apaisant sur les taux d'intérêt. On peut donc s'attendre, pour la suite, à des taux d'intérêt de nouveau plus bas.

Au niveau des lois, c'est en revanche la modification de l'Ordonnance sur la loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCP), de novembre 1990, qui traduit la réaction de la Confédération et des cantons aux problèmes du marché du logement. Un effet sensible proviendra essentiellement des dispositions visant à mettre à disposition des logements locatifs à des prix abordables.

Mais on est également confronté à des aspects qui compliquent tout essor rapide du secteur de la construction. On reste en effet en présence d'un nombre élevé d'immeubles invendables ou inlouables. Donc, avant même que de nouveaux projets ne soient entrepris, on essaiera d'en réduire le nombre. De plus, les prescriptions actuellement en vigueur sur la planification du territoire, les arrêtés sur le droit foncier et la législation sur les loyers constituent des obstacles considérables, susceptibles d'entraver la réalisation des projets de construction. Vu qu'à ce niveau, on n'envisage maintenant pas de changement dans la situation juridique, on ne devrait pas s'attendre, de ce côté non plus, à des impulsions positives.

Poursuite de la stagnation

La construction de logements ne profitera, dans l'ensemble, de l'amélioration des conditions générales qu'avec un retard considérable. Le KOF/ETH s'attend en effet à un nouveau recul – quand bien

même plus faible – de l'activité de construction pour 1992, voire à une stagnation pour 1993. Cela en raison des coûts de terrain et de financement toujours aussi élevés et des rendements qui restent bas dans les immeubles locatifs. La LCP encouragera la construction de logements locatifs et favorisera les reconstructions et rénovations de bâtiments. Mais la question de savoir si cela suffira pour rapprocher un peu plus l'offre sur le marché du logement de la demande reste entière.

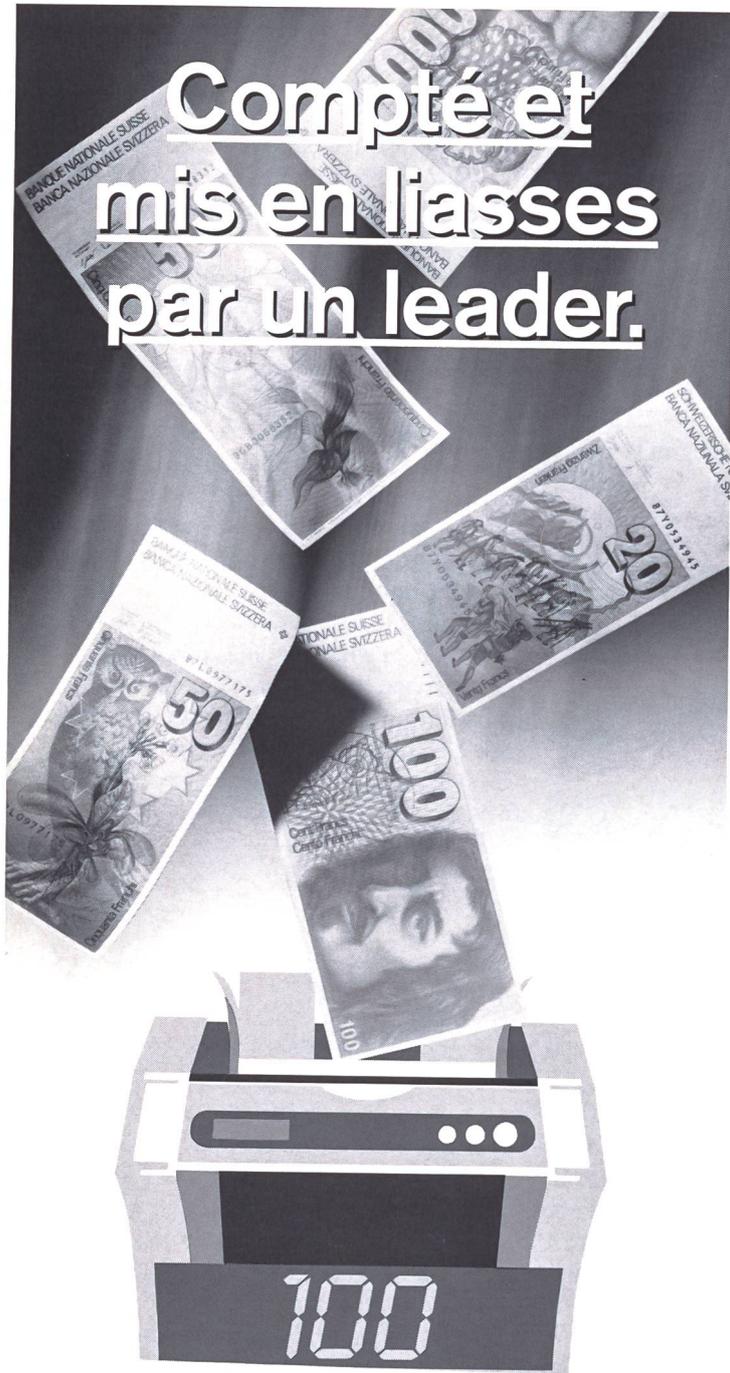
Les perspectives, dans la construction industrielle et commerciale, sont similaires. Etant donné qu'ici, justement, on se trouve face à une offre importante de surfaces commerciales vides, on ne peut compter sur une augmentation des activités de construction dans ce domaine. Ajoutons à cela que la construction industrielle et commerciale étant relativement récente, on ne devrait pas avoir de besoin trop marqué de bâtiments neufs ou de rénovations. C'est la raison pour laquelle le KOF/ETH n'entrevoit la fin du recul de la construction pas avant 1993.

L'Etat économise

Ce sont surtout les caisses vides de l'Etat qui font pression sur les pouvoirs publics en tant que maîtres d'ouvrage. L'obligation d'économiser se fera surtout ressentir dans le bâtiment. Mais les projets de travaux publics, eux, aussi, devront attendre dans un premier temps. Les grands projets de construction déjà mentionnés sont donc les seuls qui continueront à stimuler la construction. Leur influence reste toutefois à la hauteur du futur volume de constructions publiques prévues, lequel augmentera de quelque 2% par an. Suite au changement des conditions générales, l'industrie suisse du bâtiment ne devrait pas tarder à trouver son chemin. La concurrence, dans ce secteur de la construction, continuera à se renforcer, et cela pas seulement dans l'optique de l'échéance européenne de 1992. On verra donc bien qui, dans ce nouvel espace marqué bien sûr lui aussi par des luttes de prix, pourra tenir le coup!

Enquête exclusive de l'EPFZ
(Traduction Joëlle Pirek-Chenon.)

Compté et mis en liasses par un leader.



L'efficacité de vos services repose aussi sur la manière la plus fiable et rapide de compter les billets de banque. Pour compter les billets et les préparer en liasses, de même que pour trier, compter et mettre en rouleaux la monnaie, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas.

Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement des billets et de la monnaie.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95

8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

Solutions des Jeux de Thierry Ott

L'embaras du choix

1. C 2. A 3. B 4. C 5. A 6. A

Egalités mystérieuses

$$(9:9) + (9:9) = 2$$

$$(9 + 9 + 9) : 9 = 3$$

$$[(9 \times 9) \times 9] : 9 = 81$$

$$9 \times [(9:9) + 9] = 90$$

Division par trois

3	2	3
4	6	3
1	2	3

Jeu d'enfant

Tronc commun

CHA Pacha, Kacha, Chair, Chaud.

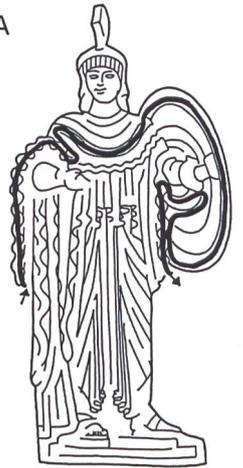
Le scrabble

Biscuit

Mots croisés

Horizontalement: 1. Malentendu. – 2. Initiation. – 3. Libelliste. – 4. Lee. Erié. – 5. Arrière-bec. – 6. Allori. 7. Etonnasse. – 8. Piétés. Is. – 9. Drue. Chou. – 10. Terserions.

Verticalement: 1. Millas. PDT. – 2. Anier. Eire. – 3. Libérateur. – 4. Eté. Ilotes. – 5. Nil. Elné. – 6. Talerons. – 7. Etirera. Ci. – 8. Nisibis. Ho. – 9. Dotée. Sion. – 10. Une. Crésus.



La plume est à vous!

Avez-vous quelque chose sur le cœur? Des suggestions à nous faire, un point de vue à émettre, des questions à nous poser ou un dialogue constructif à nouer? Il va de soi que nous ne tiendrons compte que des lettres signées présentant un intérêt général! A bientôt au plaisir de vous lire!

La rédaction



Capteur solaire
SAM' SOLAIR®

Capteurs sous tuiles en cuivre	Ferblanterie
Cuves d'accumulation	Façades
Installations sanitaires	Couverture
	Vérandas

J.-F. SAMBUC, tél. (021) 881 23 16, 1055 Froideville



A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
Ø (021) 37 01 91 – 49 10 43
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Economie + politique = Politique économique

Par Roger Schindelholz



La vie en société est faite d'économie. La politique, par son action sur les faits, influence l'économie. C'est ce que l'on nomme la politique économique. D'où les programmes «politiques» de développement, les doctrines interventionnistes («davantage d'Etat»), libérales («moins d'Etat») ou néo-libérales («mieux-d'Etat»).

ouvrir les yeux et de ne pas s'en tenir aux constats.

Pour l'OCDE, la Suisse a commis la grave erreur de vivre sur ses lauriers. La santé longuement affichée de notre économie a eu le grand inconvénient de nous laisser croire que rien ne pourrait l'atteindre. Pour s'en sortir, aux yeux de l'OCDE, deux mesures urgentes s'imposent: le démantèlement des cartels, qui collaborent au niveau excessif des prix et l'adoption d'un régime fiscal moderne. Même constat pour notre politique excessivement protectionniste en matière agricole et de politique de la santé, deux domaines où des réformes en profondeur permettraient de libérer d'importantes ressources. Les experts du GATT ne sont pas plus tendres que ceux de l'OCDE. Ainsi, le coût de notre agriculture (5,5 milliards de francs) pénalise le

consommateur qui supporte une charge de 1,5 fois supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE. Cette politique agricole est en contradiction, dit le GATT, avec une politique libérale en matière industrielle et financière!

Goût de l'isolationnisme

«Vous dormez sur vos lauriers...» nous disent les experts internationaux. Ce reproche est hélas entièrement justifié et il est incontestable que le «succès» suisse encourage à une politique d'isolement, au fameux «Alleingang». La votation sur le refus d'adhérer à l'ONU en a été la triste démonstration et rares sont nos élus politiques prêts à secouer cette apathie, à comprendre que les choses changent. Et pourtant, la mini-crise que nous traversons devrait nous aider à ouvrir enfin les yeux.

Les exemples sont nombreux qui montrent notre périlleux goût de l'isolationnisme. Citons quelques exemples récents:

- sitôt prise la décision par les Chambres de supprimer le fameux droit de timbre fédéral, dans l'intention de conserver à la place financière suisse sa place privilégiée que déjà pointe la menace d'un référendum...
- sitôt adoptée par les Chambres la décision d'adhérer aux institutions de Bretton-Woods (FMI et Banque Mondiale) qu'est brandie la menace d'un nouveau référendum, lequel nous fait courir le risque d'un dangereux et honteux isolationnisme sur le plan mondial...
- l'incapacité de notre gouvernement à suivre le courant européen en matière de politique cartellaire, malgré les nombreuses mises en garde émanant de la Commission des cartels³...
- le refus par le peuple suisse d'adopter la TVA, qui nous sera imposée par les exigences de l'intégration européenne et la concurrence internationale...

Ces exemples montrent l'importance du politique en matière économique, voire l'ambiguïté latente entre une volonté politique et économique libérale et la pratique.

«Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part», nous suggère le cardinal Mercier, en guise de conclusion.

¹ Bulletin trimestriel n° 3 de la BNS.

² Voir l'étude de l'EPFZ parue dans PANORAMA n° 9/91.

³ Voir l'article de Bruno Schmidhauser parue dans «La Vie économique» de juin 1991.

Il est admis par presque tout le monde que l'Etat a un rôle d'intervention à remplir dans les domaines sociaux et d'intérêt public. Il doit freiner l'emballement de la machine en période de surchauffe et relancer la vapeur en période de ralentissement. Cette fonction se complique quand l'Etat doit intervenir pour combattre en même temps le chômage et l'inflation (stagflation). Mais où le rôle de l'Etat devient véritablement complexe, c'est lorsque le politique se confond avec l'économie. C'est actuellement le cas dans le débat sur la position de la Suisse en matière d'intégration européenne. L'attentisme de la classe politique – surtout en période électorale – explique l'indécision du Gouvernement.

Un sentiment de sinistrose

Il existe plusieurs indicateurs pour juger de la santé de notre économie. Ainsi, le produit intérieur brut du second trimestre a reculé de 0,5% par rapport à la période correspondante de 1990. La demande intérieure a faibli et les exportations de biens et de services ont stagné. Le renchérissement a atteint 6,6% en juillet et 6% en août. Quant aux investissements, ils ont nettement reculé alors que le taux de chômage a augmenté de 0,9% au premier trimestre et de 1,1% au second trimestre¹. La baisse du pouvoir d'achat d'une importante catégorie sociale freine encore la consommation et la Suisse s'interroge fort justement sur ses «nouveaux pauvres». Autres sources d'inquiétude: la crise de la construction et le chômage qui touche également le secteur tertiaire lequel, jusqu'à ce jour, pouvait encore combler les déficits du secondaire. Quant aux taux d'intérêts, ils atteignent un niveau aussi élevé que chez nos voisins. Tel est le tableau relativement sombre de notre situation économique qui, sans être catastrophique, ne manque pas de créer un sentiment de sinistrose sans doute exagéré².

Deux analyses fiables

Deux organisations internationales se sont penchées sur notre cas: l'OCDE d'une part (Organisation de Coopération et de Développement Economique) et le GATT d'autre part (Accord Général sur les tarifs douaniers et le Commerce). Ces deux analyses ont l'avantage de nous

La situation des banques régionales ne saurait être comparée à celle des banques Raiffeisen. Telle est la conclusion d'une table ronde organisée par «Panorama» avec quatre représentants de l'Union suisse des banques Raiffeisen, à la suite de la fermeture de la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune.

Par Markus Angst

Panorama: En rapport avec la fermeture de la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune en septembre dernier, on a souvent pu lire que d'autres petites banques de Suisse allaient être menacées. Or, la notion de petite banque évoque aussi celle des banques Raiffeisen. On a vu des clients inquiets demander à leur gérant ce qu'il en était de leur banque Raiffeisen. Cette inquiétude est-elle justifiée?

Félix Walker: Non, en aucune façon. Mais avant de parler de nos banques Raiffeisen, j'aimerais souligner que les événements qui ont atteint la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune constituent un cas particulier. Je ne veux pas peindre la réalité en rose, mais l'on ne doit pas non plus généraliser. La crédibilité des banques régionales ou des banques Raiffeisen n'est pas ébranlée.

Par ailleurs, les banques Raiffeisen représentent de toute façon un cas très différent. Nos statuts et notre règlement d'administration ne permettent aucun prêt sans sûreté. De plus, nos limites de nantissement sont fixées au maximum à 80% de la valeur de l'objet. Telles sont les bases juridiques sur lesquels notre Office central de révision, fort de cent personnes, veille strictement.

Nous sommes différents aussi par la composition de notre clientèle. Nous ne finançons pas en priorité des bâtiments industriels ou des ateliers, mais prêtons pour une grande part en vue de la construction de logements privés, donc dans un domaine

où il y a peu de spéculation et de risques. On peut se tromper, comme partout, mais les risques sont beaucoup moins élevés.

– On a reproché à la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune d'avoir accordé des crédits en quantité excessive. Comment prévient-on ce genre d'erreurs chez Raiffeisen? Et d'abord qui peut recevoir un crédit Raiffeisen et quels sont les mécanismes de contrôle?

Thomas Scherrer: En plus du fait que des crédits ne sont accordés qu'en échange de sûretés suffisantes, nous avons encore un autre principe: les crédits ne sont consentis qu'aux sociétaires. Une banque Raiffeisen ne peut effectuer de financements qu'à l'intérieur de son rayon d'activité, un rayon limité et connu. Beaucoup de banques régionales ne pratiquent pas ce genre d'autolimitation. Elles effectuent des financements à l'extérieur, en des lieux parfois très éloignés de leur siège, s'exposant ainsi à perdre la maîtrise du risque.

Quant au contrôle des banques Raiffeisen locales par leur propre conseil de surveillance, il est clair que ce système présente de grands avantages. Domicilié sur place, le conseil de surveillance connaît les débiteurs et les objets, ce qui n'est souvent pas, ou pas suffisamment, le cas lorsque l'on finance à l'extérieur.

Félix Walker: Il faut ajouter encore une chose. Une croissance non-harmonieuse est source de danger. Or, une petite banque Raiffeisen ne peut pas grandir sans la Banque centrale de l'Union suisse des banques Raiffeisen. Et c'est ce qui nous donne un contrôle supplémentaire, une protection contre une croissance excessive. Quand nous voulons intervenir pour le refinancement, nous avons des prescriptions claires sur la structure des passifs: quelle part peut ou doit être prise par les avoirs de la clientèle, quelle part au moyen des avances à terme fixe, etc. Autrement dit, la nature même du système Raiffeisen fait qu'une croissance disproportionnée est impossible.

La structure différente de celle des

Thomas Scherrer: Sous ce rapport, le cas de la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune est, en un sens négatif, exemplaire. Au cours des sept dernières années, sa somme du bilan a augmenté de 175% – alors même que la place de Thoune est déjà «sursaturée» du point de vue bancaire. A un rythme pareil, il ne peut plus s'agir d'une croissance de qualité: il faudrait plutôt s'inquiéter. A titre de comparaison, la croissance du groupe Raiffeisen, de 1984 à 1991, a été de 80%. Il s'agit donc d'une augmentation régulière et saine.

– On a évoqué tout à l'heure les limites de nantissement. Cela nous conduit à parler de la Coopérative de cautionnement (CC), qui est, on le sait, une organisation indépendante des banques Raiffeisen, chargée d'effectuer des cautionnements pour faciliter l'activité de prêt et de crédit des banques Raif-



le Raiffeisen

banques régionales

feisen locales. Quelles constatations la CC est-elle amenée à faire dans une période où la conjoncture est affaiblie?

Kurt Wäschle: A Raiffeisen, nous avons un principe: «Pas de prêts ni de crédits sans couverture.» Cette prudence a fait ses preuves. Il convient de distinguer ici entre les immeubles, d'une part, et les crédits destinés à l'artisanat, à l'agriculture ou aux indépendants, d'autre part. Notre règlement d'administration applique le principe en question dans le secteur immobilier, en précisant clairement que l'on ne peut pas prêter au-delà de 80%. Cependant, étant donné la situation actuelle dans la construction de logements, cela ne suffit plus et nous devons financer au-delà. C'est ici qu'intervient la Coopérative de cautionnement.

Nous examinons en détail chaque demande d'une banque Raiffeisen concernant un prêt dépassant la limite du règlement d'administration. Nous évaluons l'objet, la solvabilité de l'emprunteur et sa crédibilité. S'il nous paraît que le risque est trop élevé, nous rejetons la demande, et la banque Raiffeisen concernée ne peut pas conclure l'affaire.

J'ai pris le cas de l'immobilier. Le second domaine est celui des crédits et des prêts sans garantie hypothécaire. Ici aussi, le groupe Raiffeisen connaît des restrictions par le fait que l'Union exerce une fonction de contrôle. Car, si la couverture n'est pas suffisante, les banques Raiffeisen doivent s'adresser à la CC. Et là, de même que dans l'immobilier, on voit le même mécanisme se mettre en marche.

La situation économique morose actuelle fait que nous recevons plutôt moins de demandes de crédits et de prêts. L'affaiblissement de la conjoncture nous a naturellement conduits à une attitude plus prudente. De façon générale, on peut dire que la pratique de la Coopérative de cautionnement est devenue plus dure depuis une année environ. Mais cela fait près de vingt-cinq ans que je suis là. Nous avons toujours choisi une voie moyenne et cela nous a toujours bien réussi.

Félix Walker: Outre la Coopérative de cautionnement qui exerce un effet de filtre, nous avons aussi, comme moyens de contrôle et de prévention des risques, l'Office central de révision et le Service de conseil en crédit. En plus, la compensation financière et le maintien des liquidités doivent, de par nos statuts, se faire par l'intermédiaire de notre Banque centrale. C'est dire que, chez Raiffeisen, la conception même du système rend quasi impossible une croissance disproportionnée. Nos petites structures ont aussi l'avantage de nous

Réunis à l'occasion de cette table ronde animée par Markus Angst (de dos), de gauche à droite, MM. Kurt Wäschle, Kurt Zobrist, Félix Walker et Thomas Scherrer.

Photo: Ruedi Steiner

obliger à rester dans des limites modestes, en particulier dans le domaine risqué des prêts.

Thomas Scherrer: Et chez nous, les structures sont restées équitables. L'organisation Raiffeisen suisse a 25 milliards de francs d'hypothèques et de crédits de construction contre 16 milliards (65%) de fonds d'épargne. Il s'agit d'une proportion saine. La Caisse d'épargne et de prêt de Thoun avait 906 millions de francs d'hypothèques et de crédits de construction et 196 millions de fonds d'épargne, ce qui ne représente que 22%.

– La politique des banques Raiffeisen, qualifiée parfois d'un peu trop prudente, est donc payante?

Thomas Scherrer: Ce qui est surtout payant, c'est que nous n'avons pas financé de placements à caractère spéculatif.

Kurt Wäschle: Il ne faut pas oublier que chaque banque Raiffeisen – bien qu'elle soit autonome – est affiliée à l'Union suisse des banques Raiffeisen et doit donc respecter les statuts et le règlement d'administration de l'Union. Une banque régionale, constituée en société anonyme, peut, par son conseil d'administration et son assemblée générale, se donner elle-même des statuts et un règlement d'administration beaucoup moins stricts que ceux des banques Raiffeisen.

Félix Walker: C'est là un point tout à fait déterminant. Juridiquement, les mille deux cents banques Raiffeisen de Suisse sont bien autonomes, mais, face à l'extérieur, elles se présentent avec une doctrine commune – grâce à des statuts communs, un règlement d'administration commun et aussi, depuis cette année, un modèle directeur commun. De ce fait, Raiffeisen a une structure toute différente de celle des banques régionales.

Thomas Scherrer: Un service central de conseil en matière de crédit, par exemple, qui existe chez nous et que l'on peut consulter par téléphone, n'existe pas dans une banque régionale. Ces banques font tout elles-mêmes, avec leur propre personnel. Elles ne se font pas non plus conseiller de l'extérieur. Au contraire, les banques Raiffeisen peuvent s'adresser à l'Union, et nous examinons leurs demandes de manière totalement neutre.

Félix Walker: Il convient aussi de rappeler dans ce contexte notre principe d'autolimitation. Nous attendons des gérants des banques Raiffeisen qu'ils fassent ce qu'ils



connaissent, ce pour quoi ils ont les capacités personnelles et professionnelles voulues. Et ils doivent conclure les affaires qu'ils peuvent traiter par leurs propres forces. Si nos gérants respectent ces principes, il est impossible qu'ils aient, du côté des actifs, une croissance totalement différente de celle des passifs.

Ce ne doit pas être le but suprême d'un gérant que de vendre un maximum de crédits. Il doit constamment garder en vue la composante sociale, par exemple celle d'un preneur de crédit. Il doit être au clair sur la capacité réelle d'un emprunteur à s'en sortir. Notre principe d'autolimitation ne fait peut-être pas très moderne dans le paysage bancaire, mais dans des temps comme ceux que nous traversons maintenant, il est payant.

Thomas Scherrer: C'est précisément là que réside l'avantage de nos rayons d'activité assez limités pour que nous les connaissions bien. Dans les financements à caractère spéculatif – dont Raiffeisen s'abstient – l'aspect social n'est, au contraire, pas pris en compte. Le risque existe alors de ne pas avoir une vue globale de l'engagement du débiteur et de surestimer sa solidité.

– Cela dit, des banques Raiffeisen ont parfois subi des préjudices ces dernières années. Mais les clients des banques concernées ne se sont pas pour autant retrouvés devant des guichets fermés comme ce fut le cas à Thoune. Enfin, jamais non plus, malgré la responsabilité solidaire inscrite dans les statuts de chaque banque Raiffeisen, ils n'ont eu à craindre pour leur argent. Quel est le rôle de l'Union dans de tels cas?

Félix Walker: Au cas où survient un préjudice, nous disposons de trois lignes de défense. En premier lieu, nous avons la Coopérative de cautionnement, dans son double rôle de filtre et de garante. D'ailleurs, les banques Raiffeisen sont tenues de constituer de leurs propres fonds les provisions qui leur sont nécessaires: c'est un des aspects du principe «s'aider soi-même», auquel l'Office central de révision veille strictement. En seconde lieu, nous avons le Fonds de garantie pour gérants, qui assume les dommages à la manière d'une assurance. En troisième lieu, nous avons enfin la Banque centrale Raiffeisen à Saint-Gall, qui est également en mesure de couvrir des dommages importants.

Malgré la responsabilité solidaire (qui était même, jusqu'il y a peu, illimitée), il n'est encore jamais arrivé, en cent ans d'histoire du mouvement Raiffeisen en Suisse, qu'un sociétaire doive y aller de sa poche en cas de préjudice.



«Pas de prêts ni de crédits sans couverture!»

Kurt Wäschle



«Une croissance non-harmonieuse est source de danger»

Félix Walker



«Le cas de la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune est, en un sens négatif, exemplaire»

Thomas Scherrer

– En plus des organes de surveillance locaux, il y a, pour la prévention des dommages ainsi que pour la révision annuelle, l'Office central de révision de l'Union suisse des banques Raiffeisen. Quelles sont, pour l'Office central de révision, qui effectue aussi des contrôles non annoncés, les possibilités concrètes d'intervention auprès des banques Raiffeisen, lesquelles sont autonomes?

Kurt Zobrist: Nous intervenons à trois niveaux. Premièrement, nous avons les révisions annuelles, auxquelles nous procédons entre janvier et octobre, normalement sans avis préalable, et lors desquelles nous examinons de près le bilan et le compte des profits et pertes. Secondement, nous avons les prévisions, qui ont lieu pendant le quatrième trimestre, sans être annoncées non plus, et où nous jetons un œil sur la régularité des affaires en cours. Et troisièmement, nous avons les révisions intermédiaires, qui ne sont bien sûr pas annoncées non plus, et où nous veillons, là aussi, à ce que les affaires, dans tous les domaines d'activité de la banque, soient menées conformément aux prescriptions. Si nous constatons, lors de ces révisions, une violation grave des dispositions légales, statutaires ou réglementaires, nous donnons à la banque en question un délai pour se remettre en règle, après quoi nous procédons à une révision complémentaire pour être sûrs que cela ait été fait. En outre, au début de chaque année, nous jetons un coup d'œil critique sur les bilans que toutes les banques Raiffeisen doivent envoyer à leur arrondissement de révision.

Pour des cas particulièrement critiques, nous disposons par ailleurs d'un système d'intervention dans les vingt-quatre heures. Si un tel cas nous est signalé, de source intérieure ou extérieure, nous enquêtons immédiatement et réagissons sur-le-champ, éventuellement même par la suspension du gérant.

Félix Walker: Je préciserais qu'en matière de contrôle, il existe aussi une différence essentielle entre les banques Raiffeisen et les banques régionales. Les banques régionales n'ont pas l'obligation de faire effectuer leur révision par l'Office de révision de l'Union des banques régionales suisses. Chez nous, au contraire, il est spécifié dans les statuts que toute banque Raiffeisen doit être révisée par l'Office central de révision Raiffeisen – que cela lui plaise ou non, et que cela plaise ou non à l'Office de révision. M. Zobrist, qui est chez nous l'œil et le bras de la Commission fédérale des banques, n'a donc pas de faux scrupules à

avoir: les banques Raiffeisen sont ainsi beaucoup mieux surveillées, pour le bien de l'ensemble de l'organisation.

– Pour terminer, j'aimerais encore vous demander: bien que les banques Raiffeisen, du fait de leur association au niveau national, ne soient pas en danger, la question de la fusion de certaines d'entre elles est régulièrement sur le tapis. Dans quel cadre se présente la coopération renforcée entre établissements Raiffeisen voisins?

Félix Walker: L'idée de solidarité, qui n'est pas un slogan creux chez Raiffeisen, implique que, dans notre organisation, les petites unités aient aussi leur place malgré la forte transformation du marché. Le but de l'Union, c'est aussi de venir en aide aux petites unités. La question décisive est celle-ci: quelle taille doit avoir une unité opérationnelle pour pouvoir survivre? Notre critère est simple.

Nous pensons qu'il doit exister une proportion raisonnable entre les frais d'infrastructure et le potentiel commercial. La limite inférieure se situe à nos yeux vers 20 millions de francs de somme du bilan et un rayon d'activité de 1000 habitants, sans la concurrence locale d'autres banques. Si le bilan n'atteint pas 20 millions ou que le potentiel est inférieur à 1000 habitants, je ne suis pas sûr qu'une banque Raiffeisen puisse travailler en solitaire de manière économique. Une fusion permet des économies à plusieurs niveaux, par exemple dans les frais de comptabilité ou de révision.

Nous ne prétendons nullement que tout ce qui est dans les statuts Raiffeisen actuels soit valable pour l'éternité. Nous avons nous aussi nos problèmes. Mais, chez nous, ils n'ont pas la même acuité, grâce au rempart protecteur que constituent la Banque centrale Raiffeisen et la solidarité au sein de l'Union.

Ont pris part à cette table ronde

- *Félix Walker*, président de la direction centrale de l'Union suisse des banques Raiffeisen (USBR)
- *Thomas Scherrer*, directeur du département crédit de l'USBR
- *Kurt Zobrist*, directeur de l'Office central de révision de l'USBR
- *Kurt Wäschle*, directeur de la Coopérative de cautionnement de l'USBR.

Assemblée extraordinaire des délégués de l'USBR à Berne

Lors d'une assemblée extraordinaire des délégués, tenue à l'Hôtel Alfa à Berne, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR) a approuvé le nouveau modèle de financement de l'Union. Désormais, l'on appliquera davantage le principe de causalité des coûts et les règles du marché. Cette refonte du système de financement permettra aussi une meilleure transparence quant aux coûts des prestations de l'Union.

L'assemblée extraordinaire des délégués convoquée à Berne n'avait qu'un seul point à son ordre du jour, mais un point d'importance. Un point qui, au préalable, avait déjà été passablement discuté au sein des comités de direction des Banques Raiffeisen, au sein des fédérations régionales et parmi les délégués eux-mêmes.

Fin d'un modèle centenaire

Le président du conseil d'administration de l'USBR, M. Gion Clau Vincenz, a introduit les délibérations en présentant quelques réflexions de principe sur la redéfinition des liens financiers entre l'Union et les Banques Raiffeisen. «Le mandat de l'Union, dit-il, qui fait du groupe bancaire Raiffeisen une véritable communauté de destin, tenue à la solidarité, implique inévitablement que cette Union dispose aussi des moyens financiers nécessaires à une exécution adéquate et efficace de ses obligations statutaires.»

M. Vincenz s'est déclaré convaincu de l'urgence de cette nouvelle conception, imposée par les réalités actuelles: «Le nouveau modèle de financement de l'Union doit remplacer l'ancien système, bientôt centenaire, de telle manière que les motifs, en partie justifiés, d'une insatisfaction et de tiraillements permanents soient désormais éradiqués.»

M. Gion Clau Vincenz a insisté sur le fait que «la contribution globale des 12000 établissements Raiffeisen en faveur de l'Union suisse ne doit pas être plus élevée qu'actuellement».

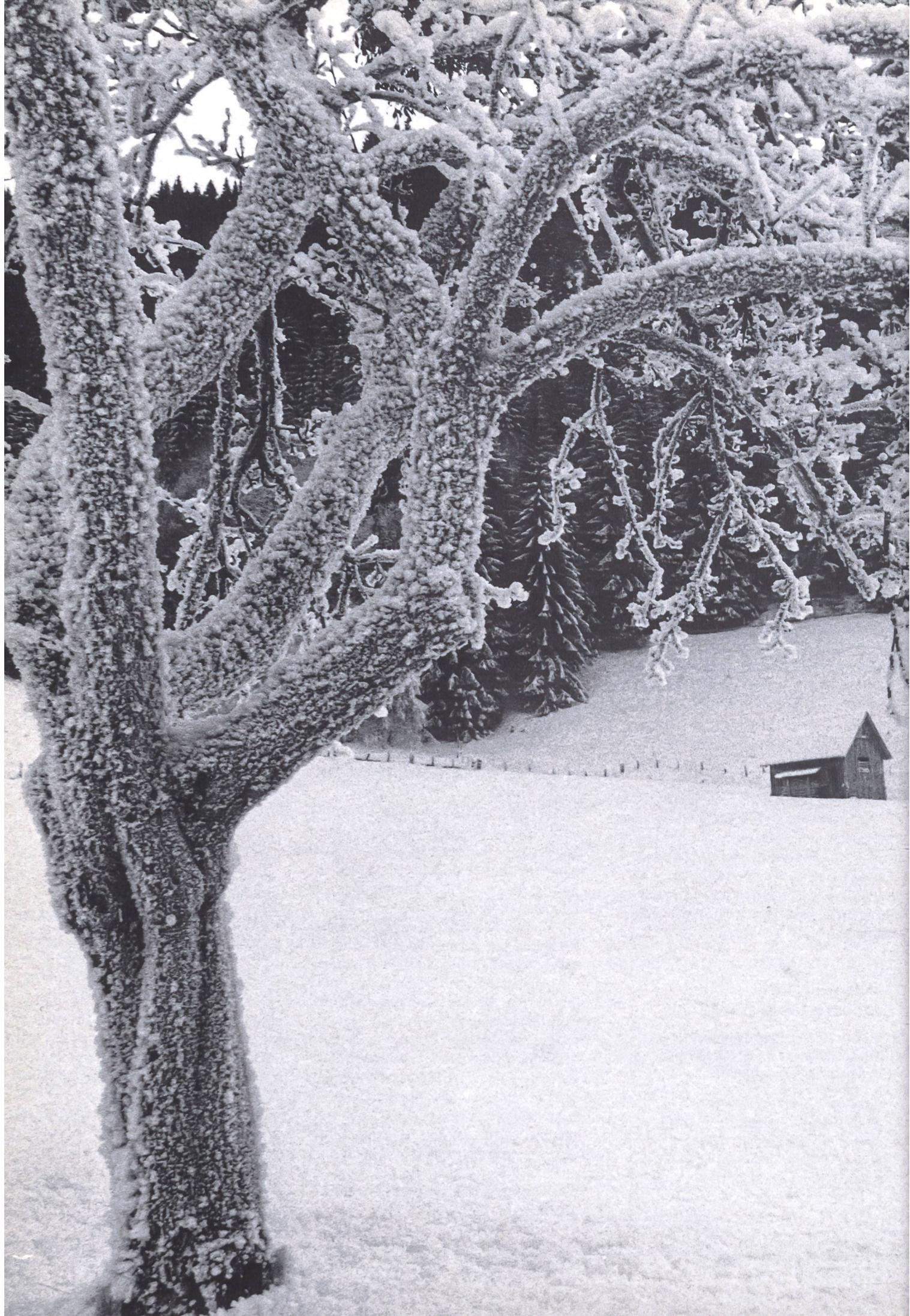
Une Union forte

Mais il souligna aussi que l'Union doit être suffisamment forte pour pouvoir jouer les pompiers, de manière qu'en cas de problèmes les membres de l'Union ne restent jamais livrés à eux-mêmes.

Les objectifs de la nouvelle réglementation du financement sont les suivants:

- Rémunération conforme au marché des avoirs et des dettes des Banques Raiffeisen auprès de l'Union.
- Nouvelle conception du maintien de la liquidité (légal) des Banques Raiffeisen auprès de l'Union.
- Facturation conforme au principe de causalité pour les prestations individuelles apportées par l'Union, dans les limites des possibilités et de ce qui est politiquement acceptable.
- Introduction d'une contribution des Banques Raiffeisen aux coûts des prestations de solidarité, afin de couvrir les frais des services individuels de l'Union qui ne peuvent pas être débités.
- Rentabilité propre de l'Union: déjà en vigueur aujourd'hui, ce principe signifie que l'Union ainsi que la banque centrale continuent de verser un apport à la couverture des frais.

Quelques points clés du nouveau système de financement de l'Union ont donné lieu à des remarques et à des suggestions de la part des délégués, qui témoignaient d'une étude attentive des documents. Divers souhaits de la base ont été incorporés dans le nouveau modèle, ce qui est typique de la conception démocratique et coopérative du mouvement Raiffeisen. Ensuite, lors du vote final, le projet a été accepté sans aucune opposition. (ma.)





*«Loin, perdu dans le Nord, un sapin solitaire
Scintille sur une hauteur
Se balance et sommeille, et la neige légère
Lui fait un manteau de splendeur.»*

Michel Lermontov

Handball et Raiffeisen

A la fin de 1991, le contrat de sponsoring conclu entre Raiffeisen et la Fédération suisse de handball (FSH) arrivera à son terme. Des deux côtés, les partenaires enregistrent un bilan positif de ces cinq ans de collaboration.

Bilan positif



Si l'USBR n'assume plus le sponsoring de l'équipe suisse de handball, elle n'abandonne pas pour autant ce sport dynamique. Aux Banques Raiffeisen de jouer le jeu sur le plan local!

Photo: Thoni Studhalter

Désormais, Raiffeisen ne parrainera le handball qu'au niveau régional

Par Markus Angst

Ce qui débuta, en 1986, en tant qu'essai à l'occasion du Tournoi des Quatre Nations se développa en une collaboration fructueuse, qui se prolongea une demi-décennie. Pour chacun des partenaires, ce contrat de parrainage était une première: aucun nom de sponsor n'était arboré sur les maillots de l'équipe nationale suisse de handball avant 1986, et jamais encore Raiffeisen ne s'était engagé à un tel degré pour le sport.

But atteint

«Si Raiffeisen décida, en 1986, de se lier par contrat avec la FSH, il y avait, explique Robert Fuchs, directeur du marketing à l'USBR, une raison principale à cela. Nous voulions, grâce en particulier à la forte présence télévisuelle qu'allait permettre le Tournoi des Quatre Nations, faire largement connaître le nom de Raiffeisen.

»Notre choix se porta sur le handball, d'abord parce que c'est un sport dynamique, convenant bien à l'image Raiffeisen, ensuite parce que le handball suisse, avec ses fédérations régionales coiffées par une fédération nationale, présente une structure semblable à celle du mouvement Raiffeisen.

»L'objectif que l'USBR s'était fixé fut pleinement atteint. La notoriété de Raiffeisen a augmenté de façon marquée au cours des dernières années. Cela résulte certainement de la conjonction de plusieurs facteurs, mais il ne fait pas de doute que notre engagement en faveur du handball y est pour beaucoup.»

Point culminant: le championnat de 1989

Quand on demande à Toni Mastel, responsable du sponsoring à l'USBR, quel a été le point culminant de ces cinq ans de collaboration, il n'hésite pas un instant: «Ce fut le Championnat du monde du groupe B, en France, en 1989.» Année faste pour la

FSH, qui créa la surprise en réussissant sa promotion dans le groupe A. Année faste aussi pour le sponsor Raiffeisen, puisque non seulement tous les matches joués en France furent retransmis en direct à la télévision, mais qu'en plus, grâce à leur succès, nos joueurs s'adjudèrent des taux d'écoute élevés.

Revers de la médaille: l'année suivante, lors des Championnats du monde du groupe A en Tchécoslovaquie, l'équipe de l'entraîneur national Arno Ehret fut reléguée à nouveau dans le groupe B sans tambour ni trompette. Une déception pour la FSH, mais aussi pour son sponsor, puisque, depuis lors, le succès de l'équipe nationale de handball diminua fortement auprès de ses fans et de la télévision.

La décision de Raiffeisen de ne pas renouveler le contrat n'a cependant pas grand-chose à voir avec les moins bonnes performances sportives. Elle n'est pas non plus l'effet de restrictions dans le budget publicitaire. L'USBR veut simplement à nouveau mettre l'accent sur la publicité classique.

Une attitude de compréhension

Du côté de la Fédération suisse de handball, on regrette que le contrat prenne fin. Mais Martin Rutishauser, vice-président de la FSH et responsable de l'équipe nationale, est compréhensif: «Dans le sponsoring sportif, il est normal qu'une relation ne dure pas éternellement.» Rutishauser tire lui aussi un bilan positif de cette expérience: «Pendant ces cinq ans, nous avons eu une très bonne collaboration.»

La FSH n'a pas encore retrouvé de sponsor principal. «En effet, remarque Martin Rutishauser, plusieurs sponsors potentiels se sont reconvertis dans le domaine culturel, et la situation économique en général est devenue plus serrée, ce qui ne facilite pas nos recherches.» Le vice-président est cependant confiant, et les premiers contacts avec une entreprise devraient bientôt se concrétiser.

Exemple: le TV Möhlin

La fin du contrat de parrainage au niveau national ne signifie nullement la fin de l'engagement de Raiffeisen en faveur du handball suisse. Écoutons Robert Fuchs: «Nous avons recommandé à nos fédérations régionales et aux Banques Raiffeisen locales de poursuivre le sponsoring sportif, s'ils peuvent obtenir par là un bon effet publicitaire.»

Un exemple d'engagement local en faveur du handball est celui de Max Zumstein, gérant de la Banque Raiffeisen de Möhlin en Argovie. Sa banque est depuis deux ans et demi le sponsor principal du club de ligue nationale B «Turnverein Möhlin». «Ainsi, commente Max Zumstein, ce qui avait fait ses preuves en publicité pour notre groupe bancaire au niveau national et international, nous avons pu le poursuivre et le compléter sans problème au niveau local et régional.»

Des joueurs du village

En soutenant le fleuron sportif de toute une région, Max Zumstein comptait bien sûr diffuser le nom de Raiffeisen. Mais ce n'était pas le seul motif de ce contrat de parrainage de trois ans. Une autre raison en est l'excellent travail du TV Möhlin auprès des jeunes – qui a d'ailleurs valu au club le premier prix décerné par l'Aide sportive suisse, pour son succès dans le recrutement de jeunes talents. De plus, l'équipe senior se compose essentiellement de joueurs du village ou des environs. Pas de stars achetées à droite et à gauche. «A cet égard, dit Max Zumstein, la conception des responsables du TV Möhlin et celle du sponsor principal se recouvrent à cent pour cent.»

Même si «son» équipe nationale n'en profite plus, Martin Rutishauser apprécie le fait que Raiffeisen poursuive son soutien au handball. «Je suis heureux que Raiffeisen continue au niveau régional et local. C'est un apport positif pour le travail de base dans le handball suisse.»

**Le compte est bon sur
tous les tableaux**



compter, trier,
mettre en tubes
les monnaies

contrôle de l'alliage pour rejet des monnaies étrangères

prema

PREMA GmbH Tychbodenstrasse 9
4665 Oftringen Tel. 062/97 59 59

Abonnez-vous à PANORAMA!

Que l'on soit client ou non d'une banque Raiffeisen, il est possible de s'abonner **individuellement**, et en tout temps, au mensuel romand **PANORAMA** pour le prix de Fr. 21.- par année.

Il suffit de s'adresser à son service des abonnements: case postale 144, 1010 Lausanne.

Vous recevez déjà l'organe officiel de l'Union suisse des Banques Raiffeisen? Offrez alors un abonnement à un parent ou à un ami!

PANORAMA, c'est...

- ... des analyses économiques de premier plan
- ... des articles de réflexion de Max Mabillard et Roger Schindelholz
- ... des interviews de personnalités du monde économique et politique suisse et européen
- ... des enquêtes et dossiers qui touchent notre société
- ... des photos artistiques
- ... des voyages, des jeux et concours pour adultes et enfants
- ... une page inédite de Valott
- ... un espace littéraire unique en Suisse romande
- ... et la vie d'une banque dynamique et à visage humain qui appartient à ses clients!



FUEGOTEK SA

**Machines pour
le traitement de la monnaie**



FUEGOTEK MS-5600

Trieuse-compteuse à monnaie

La MS-5600 est une petite révolution: elle est capable de séparer la monnaie suisse des monnaies étrangères, et elle différencie même les pièces étrangères de calibre identique aux pièces suisses.

Distributeur exclusif pour la Suisse:

FUEGOTEK SA



PRINCESS electronic M

Compteuse à monnaie

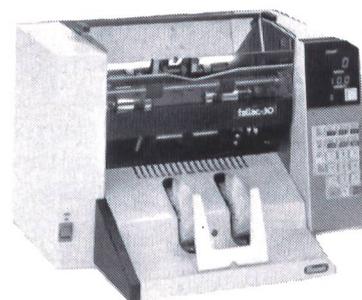
Les avantages de cette machine sont: sa haute performance et sa sécurité de comptage ainsi que son utilisation facile.

Une seule manipulation suffit pour le réglage des catégories de pièces.

SIÈGE:

CHEMIN DES DAILLES 10 - 1053 CUGY - TÉL. 021/732 22 32

SUCCURSALE: LANDSTRASSE 37 - 5430 WETTINGEN - TÉL. 056/27 27 00



TELLAC-30 DD

Compteuse à billets

Sélection automatique des principales fonctions dès la mise sous tension. Démarrage automatique de détection de tout billet dont le format est différent du billet initial. Arrêt automatique lors de la détection d'un mauvais billet. Celui-ci n'est pas totalisé.

Avantage: il n'est pas nécessaire de recommencer le comptage.

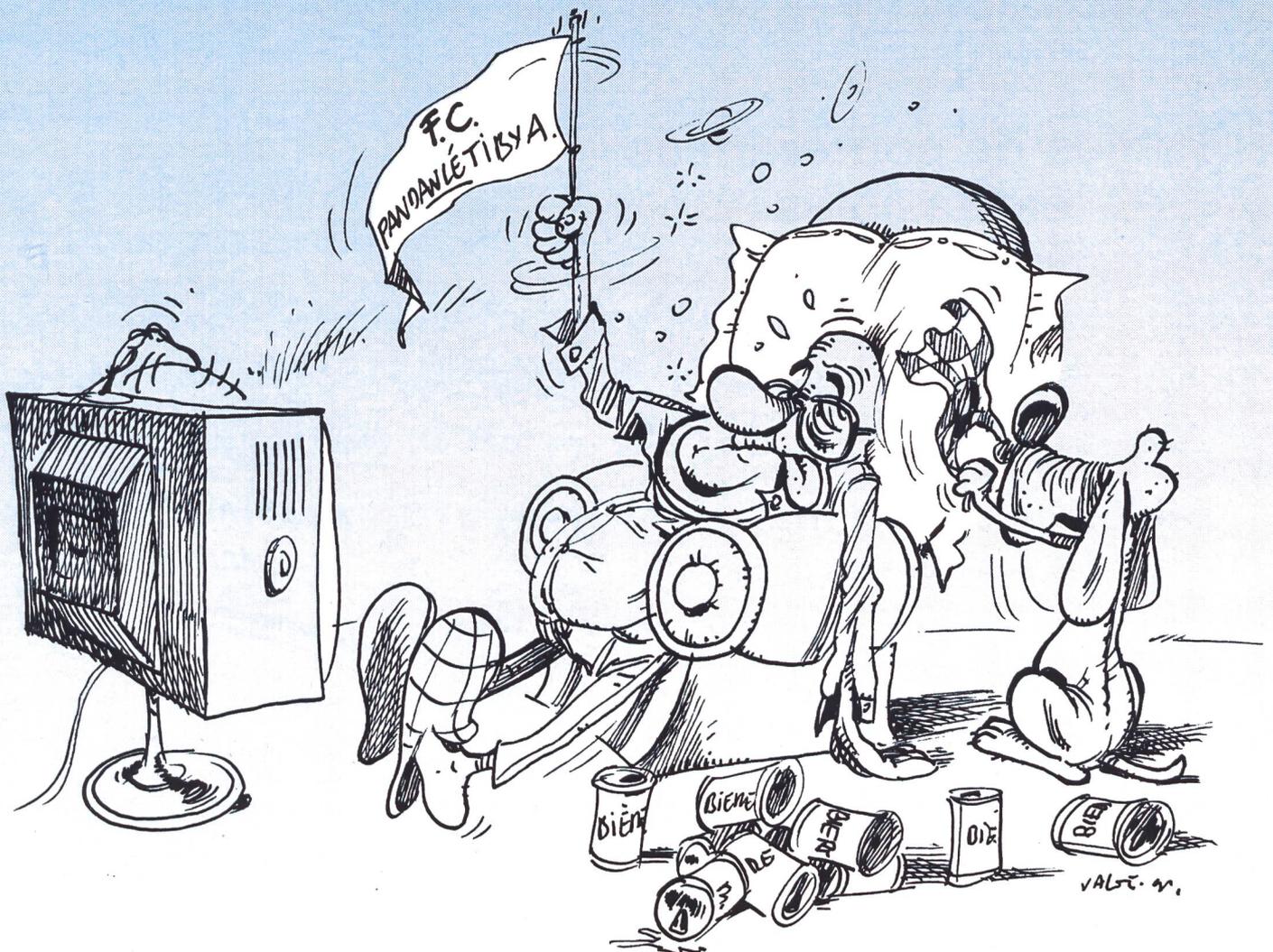
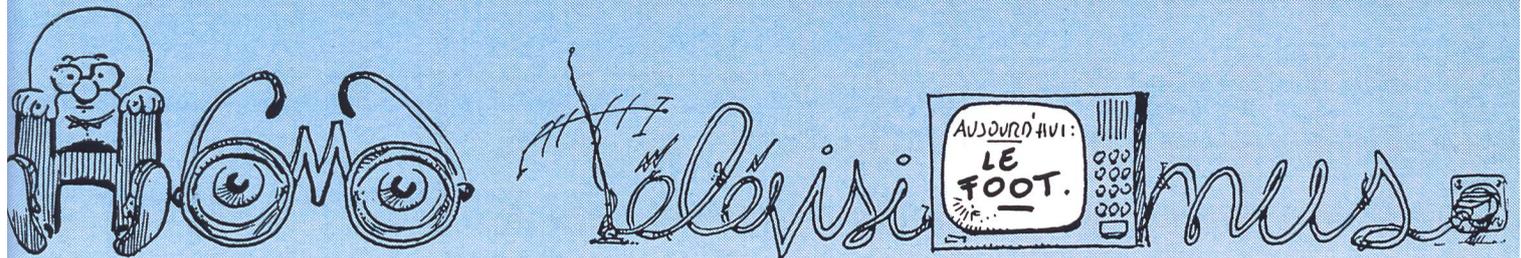


HUMOUR

Le dessin inédit de Valott



HOMO TELEVISIONUS

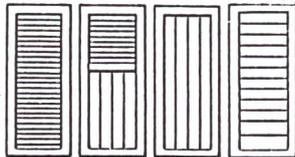


Volets aluminium Fenêtres PVC
Précadrés aluminium

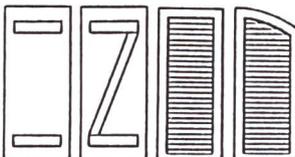
fatyga s.a.
DEPUIS 1956

Directement du fabricant

Fab. de volets alu thermolaqués



Modèle No 1 No 2 No 3 No 4



No 5 No 6 No 7 No 8

Je désire documentation:

- Volets alu
 Fenêtres PVC

Nom _____

Rue _____

NP _____ Localité _____

Tél. _____

FATYGA SA - 1400 Yverdon
Rue du Châtelard 12 - Tél. 024/24 12 81
Fax 024/24 13 21
Visitez notre exposition sur rendez-vous



Votre retraite à Leysin!

Si vous aspirez au calme dans une station ensoleillée, de moyenne altitude, à valeur curative mondialement reconnue,

Si vous souhaitez des prestations hôtelières, culinaires, médicales et paramédicales de premier ordre,

Si vous êtes gourmet ou gourmand, tout en pratiquant des sports en rapport avec votre âge,

Si par ailleurs, vous aimez les longues randonnées pédestres dans un cadre idyllique,

Si toutefois, vous désirez être libéré de tous soucis financiers, domestiques ou de soins pendant votre hébergement,

Si enfin, vous considérez que la retraite, tant appréhendée par certains, tant attendue par d'autres, devrait être «l'âge d'or» de votre vie,

alors vous résiderez à l'Hôtel Leysin Parc... un hôtel pas comme les autres...

Voulez-vous en savoir plus?
021/802 42 32 - 021/801 96 35
CASTEL SA
place St-Louis 7
1110 Morges

Revue de presse économique internationale La Chine et le capitalisme

Cinq zones économiques spéciales (ZES) ont été ouvertes par le gouvernement de la République populaire de Chine. Outre Shenzhen, dans la province de Canton, il y a Zhuhai, Shantou, Xiamen et l'île de Hainan. Instaurées dans le cadre du programme des «quatre modernisations» au début des années huitante les ZES ont un statut proche de celui des zones franches et permettent d'«expérimenter les modes de gestion occidentaux». En fait d'expérimentation, ces zones sont devenues de véritables enclaves capitalistes qui jouent un rôle de plus en plus important dans les échanges extérieurs de la Chine.

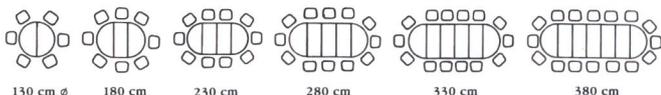
Bien entendu, le moteur de la croissance réside pour beaucoup dans le dynamisme des entreprises étrangères installées en Chine.

Les principaux partenaires commerciaux des ZES sont par ordre d'importance: Hongkong (59%) - la colonie britannique ayant aussi investi plus de 16 milliards de dollars dans la province de Canton - le Japon, les Etats-Unis, Singapour, l'Allemagne, la France, l'Indonésie, la Malaisie, la Grande-Bretagne.

Le Monde, novembre 91.

Tables de conférences extensibles

13 modèles à choix

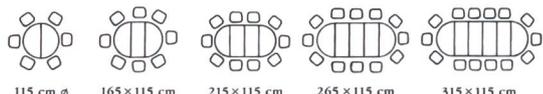


130 cm ø 180 cm 230 cm 280 cm 330 cm 380 cm

et sur mesure sans adjonction de pieds intermédiaires

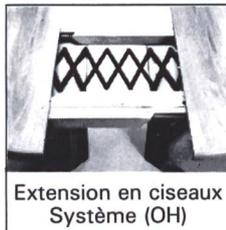
ou

Tables de salle à manger petites pour tous les jours



115 cm ø 165x115 cm 215x115 cm 265x115 cm 315x115 cm

et sur mesure pour les grandes occasions



Extension en ciseaux
Système (OH)

**Après l'effort...
...le confort**



«Yvette», chêne ou noyer

au  **sportif ameublement s.a.**

1315 LA SARRAZ
☎ (021) 866 76 04

Ouverture tous les jours
de 8 h à 12 h / 14 h à 18 h 30
Samedi jusqu'à 16 h 30
lundi matin fermé

Tous les vendredis
OUVERTURE NOCTURNE
jusqu'à 21 h

Les chevaux de la pluie*

Par Jean Romain



Jean Romain

Né en Valais, Jean Romain enseigne la philosophie à Genève. Il s'est déjà fait remarquer par un premier roman, *Marie la nuit*, qui sera suivi d'un deuxième, *Euryclès d'Athènes*, et d'un essai, *Présence de Mercanton*.

Tous ses livres, ainsi que *Les chevaux de la pluie*, roman dont est extrait notre espace littéraire du mois, sont publiés à L'Aire.

Le Père Tannek était un homme souriant. Tout en lui souriait: les yeux affables derrière d'épaisses lunettes rondes à monture d'acier, les tempes ridées, les cheveux rares rejetés en arrière, la bouche presque sans lèvres, les mains potelées, gourmandes, le ventre rond, la soutane distendue. Il respirait la sérénité par tous les pores de son corps. Et pour mieux respirer, il prenait souvent place sous le tilleul de la cour Saint-Joseph où les garçons ne tardaient guère à former un cercle autour de lui. Sa silhouette familière se reconnaissait de loin. Il refermait délicatement la porte de l'abbaye et, trotte-menu, se dirigeait vers le banc qu'il était seul à occuper. Alors la cour Saint-Joseph d'ordinaire assoupie se peuplait de conversations. «Hé, hé, vous êtes des renards!» leur lançait Tannek familièrement. Les inter-
nes venaient de partout, comme attirés par le joueur de pipeau.

A l'âge de trente ans, le Père Tannek avait voyagé au Népal et en Chine. Puis il s'était arrêté deux années au Sikkim pour y diriger une mission. Depuis lors il nourrissait une passion pour tout ce qui touchait aux civilisations orientales, à leur mystère, à leur sagesse. Sur son banc de la cour Saint-Joseph, il allumait un cigarillo qu'il suçait, et parlait d'une voix douce et monocorde en laissant ressortir la fumée au gré des paroles si bien que les garçons avaient l'impression d'une densification des propos. Il animait les cours de géographie dans les hautes classes. Pour ses supérieurs, il était un prêtre original mais compétent tandis qu'il était tenu pour un professeur compétent mais original par ses élèves. Cependant, il n'était pas difficile de l'orienter sur l'Asie à toutes les heures, quel que fût le sujet du cours. Il prenait éternellement la tête du hit-parade des profs les moins rigoureux, concours que Pidure organisait tous les ans dans plusieurs classes de plusieurs degrés. Tannek pulvérisait les records de longueur dans la digression et, bien sûr, était l'idole des Grands en même temps qu'un mystérieux centre de gravité.

A quarante ans, le Père Tannek en avait paru soixante. Son corps s'était alors fixé dans une sorte d'immobilité momifiée, les rides l'avaient gagné d'un coup comme un parapluie qui se referme, la vieillesse s'était installée de l'intérieur et il ne chan-

gea plus. Au bout de quelques mois, personne n'aurait su préciser son âge.

Sans beaucoup travailler, il avait publié quelques livres sur les religions orientales ainsi qu'un incroyable dictionnaire annamite-chinois qui faisait autorité. Il possédait le don des langues, en parlait une quinzaine, avait passé sa vie à les étudier. Plus que les heures de classe, les Grands prisait les moments où ils allaient le retrouver dans sa chambre privée.

Aussitôt qu'on pénétrait dans sa cellule, une puissante odeur de parfums brûlés, âcre, vous prenait à la gorge. On avait besoin de tousser; on se demandait dans quel univers on avait débarqué. Puis on s'habituaient à l'architecture romane de la chambre, aux voûtes larges et massives du plafond, à la haute bibliothèque qui tapisait les murs, aux objets hétéroclites qui garnissaient le bord des rayonnages, à la minuscule table de travail à peine éclairée par une lampe jaune, où s'empilaient des

volumes, tous plus mystérieux les uns que les autres, ne ménageant qu'une étroite place entièrement occupée par un cahier de toile cirée noire, toujours le même, rempli de colonnes infinies d'idéogrammes.

– La calligraphie est un art que nous autres, Occidentaux, avons abandonné au profit de l'efficacité, disait Tannek d'une voix dorée.

Nous étions devenus insensés, prétendait-il, parce que nous avons perdu l'amitié du temps. L'ennui avait alors réclamé sa part et, dans notre crainte forcenée de le croiser, nous nous dépêchions. A force de nous hâter vers l'inessentiel, nous avons oublié ce qui faisait notre nature. La répétition des mêmes gestes, des mêmes mots, des mêmes promenades avait des vertus insoupçonnées. Les paysages s'ajoutaient au même paysage cent fois recommencé et finissaient par former un relief. Le relief même de la vie.

Tannek utilisait des plumes d'oie qu'il taillait avec une lame de rasoir, les trempait dans de minuscules pots d'encre et formait d'étranges dessins, l'œil arrêté à quelques centimètres du papier à cause de sa myopie. Les garçons l'observaient en silence. Fatigué et somnolent, il relevait parfois sa face de chat sauvage inondée d'un sourire éternellement imprimé, sur laquelle venait se surajouter une expression d'extrême contentement. Il avait fait de la lenteur l'art de sa vie qu'il comparait disait-il, à une longue digression.

– La lenteur est la clé de toute sérénité. Toi, Pidure, je te sens trop agité, trop peu maître de toi. Tu ne t'arrêtes jamais. Tu penses qu'on vit mieux en vivant plus. Quelle erreur!

Pidure, le visage demeuré dans la pénombre, ne répondit rien. La lumière faisait une auréole claire sur le cahier et le garçon ne pouvait détacher ses yeux de cette plume à l'ancienne, dressée entre les doigts trop courts du bronze. Peut-être avait-il raison mais Pidure ne l'aurait jamais admis. Trop de fierté. La vie n'avait de valeur que dans l'intensité, dans l'extrême tension de la personnalité. Il forma un cercle avec le pouce et l'index, et porta devant son œil ce monocle improvisé au travers duquel il toisa Tannek non sans une certaine ironie...

* Editions de L'Aire.

des applications multiples

Par Markus Angst

Lorsqu'elle est entrée en vigueur, en 1985, l'Ordonnance fédérale sur la prévoyance privée (OPP 3) visait essentiellement, comme son nom l'indique, à fournir le troisième pilier de la prévoyance vieillesse. S'ajoutant au premier pilier de l'AVS-AI et au deuxième pilier de la prévoyance professionnelle, la prévoyance individuelle volontaire devait assurer, après la retraite, le maintien du niveau de vie antérieur.

Payer moins d'impôts

Depuis lors, le troisième pilier est devenu bien plus qu'un simple moyen de prévoyance vieillesse. On peut même affirmer que son but premier est passé à l'arrière-plan. Maintenant, c'est surtout aux avantages fiscaux que l'on pense. En effet, si vous concluez un plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier, les impôts que vous devez payer diminuent dans une mesure considérable.

Prenons l'exemple d'un indépendant domicilié à Saint-Gall et dont le revenu annuel imposable se monte à Fr. 42 000.-. S'il verse sur son 3^e pilier le montant maximal déductible, actuellement Fr. 4608.-, il économisera cette année sur ses impôts la somme non négligeable de Fr. 994.-.

Rendement élevé

Mais ce n'est pas du seul point de vue fiscal que le plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier est avantageux. C'est aussi un placement intéressant à rendement élevé. Ainsi, c'est la même personne (l'exemple est Saint-Gallois) qui, avec ses Fr. 42 000.- de

Que ce soit pour votre prévoyance vieillesse, pour un placement au rendement intéressant, pour la construction de votre logement, ou pour payer moins d'impôts – dans tous les cas, le plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier vous permet d'atteindre votre but.

revenu imposable, économise Fr. 994.- d'impôts et bénéficie (avant l'imposition finale) du coquet rendement de 28,58%! Il est vrai que ce taux sans pareil, parmi les placements de même valeur, se trouve réduit rétroactivement du fait qu'au moment où il deviendra exigible, le capital épargné sera en principe soumis à l'impôt. Le taux de cette imposition dépend des cantons, mais, même dans le cas le plus défavorable, l'intérêt (composé) accumulé au cours des années est supérieur à la somme due au fisc.

En tant que gage

Un troisième avantage du troisième pilier fait toujours plus parler de lui en relation avec les discussions sur l'encouragement à la construction (voir «Panorama» 8/91). En effet, le plan de prévoyance 3^e pilier peut servir de deux manières à l'acquisition d'un logement habité par le preneur de prévoyance lui-même (cette restriction est importante):

- Si vous êtes déjà propriétaire de votre logement, le 3^e pilier peut vous servir d'amortissement indirect. Concrètement, votre Banque Raiffeisen prend votre 3^e pilier comme gage. De cette manière, vous économisez doublement sur vos impôts. Premièrement, vos versements au 3^e pilier sont déductibles du revenu. Secondement, votre hypothèque de second rang reste au même niveau – de sorte que vous pouvez toujours déduire le même intérêt hypothécaire sur votre déclaration d'impôt.

- Si vous n'êtes pas encore propriétaire de vos quatre murs, mais avez déjà économisé un certain capital au titre du plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier, vous pouvez l'utiliser pour l'acquisition d'un logement en propriété. Pour des raisons de technique fiscale, le principe est alors le même que dans le cas précédent: votre Banque Raiffeisen prend pour gage votre 3^e pilier, et vos versements des années suivantes servent d'amortissements indirects.

Assurance-épargne

Par ailleurs, le plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier, peut être combiné avec une assurance-épargne. Cette option est à recommander en particulier pour les indépendants, qui n'ont pas de deuxième pilier, et pour les personnes qui sont propriétaires d'un logement en cours d'amortissement indirect par le 3^e pilier. En cas de décès, l'assurance-épargne versera la somme assurée.

Retraite anticipée à 55 ans...

On voit donc la diversité des possibilités offertes par le troisième pilier et la diversité des motifs qui peuvent amener une personne à conclure un plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier. Les uns s'intéresseront surtout aux déductions fiscales, d'autres accorderont la priorité à la prévoyance vieillesse. Selon Jonas Kissling, du service Conseil à la clientèle de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à Saint-Gall, le second de ces motifs joue un rôle important surtout pour la jeune génération: «Bien des jeunes se disent: A 55 ans j'aurai assez d'argent de côté pour prendre une retraite anticipée.» La longue durée du plan de prévoyance 3^e pilier est particulièrement profitable pour les jeunes. Un jeune de 20 ans qui conclut un plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier, et verse annuellement la somme de Fr. 4608.-, disposera à 55 ans, si l'on fait le calcul avec les taux d'intérêt actuels, de la somme considérable de Fr. 984 313.-.

Bénéficiaires désignés par la loi

En cas de décès du preneur de prévoyance, les bénéficiaires ne peuvent pas être désignés par testament, mais sont déterminés par la loi. Ce sont, dans l'ordre:

- le conjoint survivant;
- les descendants directs et autres personnes que le preneur de prévoyance avait à charge;
- les autres héritiers.

Pour terminer, signalons un autre aspect positif du troisième pilier: si vous concluez cette année encore un plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier, vous aurez droit à la totalité de la déduction fiscale sur votre déclaration pour 1991. Cela en vaut particulièrement la peine dans les cantons où la déclaration d'impôt n'est pas à remplir les années impaires seulement, mais chaque année.

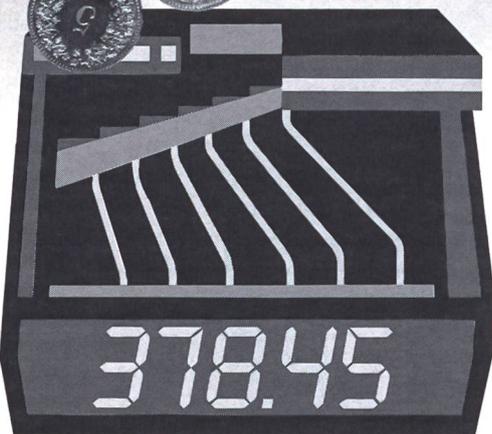
Votre Banque Raiffeisen vous conseille volontiers

Avez-vous des questions à poser concernant le troisième pilier? Le gérant de votre Banque Raiffeisen se fera un plaisir de vous conseiller et de vous expliquer personnellement les nombreux avantages du plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier.

Comme beaucoup d'autres couples, ils rêvent d'une maison qui leur appartiendrait et qui abriterait leur bonheur...



**Trié, compté et
mis en rouleaux
par un leader.**



Vous offrirez un service encore meilleur à votre clientèle en traitant sa monnaie de la manière la plus sûre et la plus rapide. Du même coup, vous encouragerez l'épargne. Pour trier, compter, et mettre en rouleaux la monnaie, de même que pour compter les billets de banque, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas. Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement de la monnaie et des billets.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95

8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74



Maintenant
en 9 dimensions

**VOUS
choisissez...**

les dimensions
et le type
d'exécution.

1095 LUTRY
Tél. 021/39 13 33
Fax 021/39 51 57

FRISBA S.A.

**Magasin exposition
carrelages**

Rue de la Maison-Rouge 23
1400 YVERDON-LES-BAINS
☎ (024) 21 22 13
Ventes en gros et au détail



A. MONTORFANO S.A.

COFFRES-FORTS

neufs et occasion révisés

Coffres-forts blindés liste 1 avec 44 compartiments

Coffres-forts classiques

Coffres-forts de guichets à 1 et 2 portes
escamotables

Coffres-forts anti-feu pour archives

Coffres-forts DATA SAFE pour informatique

Classeurs anti-feu à 2 - 3 - 4 tiroirs

Tous livrables du stock

Stock permanent de plus de 800 coffres-forts

Transport et mise en place par spécialiste compris
dans les prix.

Demandez offre à :

FERNER COFFRES-FORTS

2322 Le Crêt-du-Loche

Tél. 039/26 76 66 Fax 039/26 58 09

Jeux proposés par Thierry Ott

Chaque mois, vous retrouverez ici des jeux proposés par Thierry Ott, journaliste romand spécialisé dans ce domaine particulier des jeux. Conçus dans le but de distraire mais aussi d'enrichir l'esprit, c'est notre souhait.

L'embaras du choix

Six questions pour tester vos connaissances sportives. Choisissez la bonne réponse!

1. Quel joueur de football se cache derrière le nom de Edson Arantes do Nascimento? A. di Stefano B. Zico C. Pelé
2. Le caddie est un auxiliaire précieux pour le: A. joueur de golf B. jockey C. joueur de polo
3. Une équipe de hockey sur terre compte: A. dix joueurs B. onze C. douze
4. Un seul de ces trois joueurs de tennis n'a pas son nom dans le Petit Larousse. Lequel? A. Laver B. Borg C. Mac Enroe
5. Le power-play est une situation de jeu qu'on rencontre dans un match de: A. hockey sur glace B. volley-ball C. tennis
6. Les championnats du monde de football auront lieu en 1994: A. aux Etats-Unis B. au Maroc C. au Brésil

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

9	9	9	9	=	2
9	9	9	9	=	3
9	9	9	9	=	81
9	9	9	9	=	90

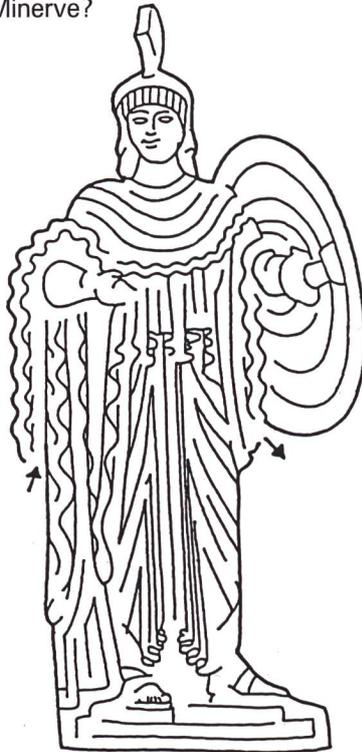
Le scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus!

B	C	I	I	S	T	U	1
---	---	---	---	---	---	---	---

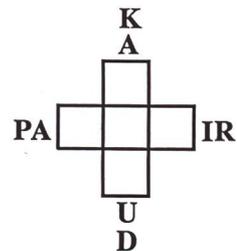
Jeu d'enfant

Quel chemin suivre pour, une fois y être entré, réussir à s'extraire de cette statue de Minerve?



Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.



Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

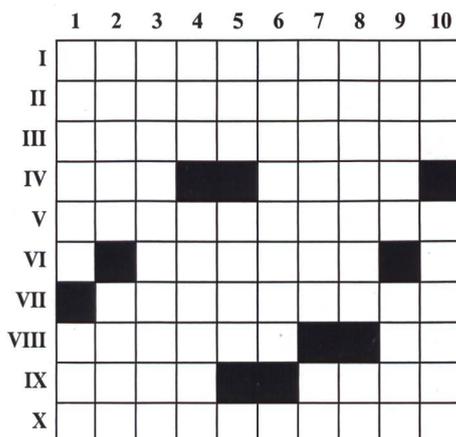
3	2	3
4	6	3
1	2	3

Mots croisés Niveau difficile

Solutions page 10

Horizontalement: I. Mots à maux. – II. Ouvreuse de portes. – III. Dans sa fougue, il peut lui arriver de conjuguer son verbe à l'imparfait. – IV. Fut exposé au Sud américain. Grand lac posé dans le Nord américain. – V. Avec lui, beaucoup d'eau passe sous les ponts. – VI. Tel père tel fils. – VII. Ebahisse. – VIII. C'est à l'église qu'elles font leur effet. Morceau de rois. – IX. Serrée. Feuille sèche. – X. Tournierions trois fois le sol avant de planter.

Verticalement: 1. Douceur. Voit la Suisse en rouge. – 2. Mène bardot à la baguette. On y a longtemps regardé les Etats-Unis comme le Pérou. – 3. Ouvreur de portes. – 4. Sa tenue est légère. Hommes de néant. – 5. Traverse une bonne partie de l'Afrique. Sise dans les Pyrénées-Orientales. – 6. Raserons. – 7. Tirera en longueur. Zeste de citron. – 8. Disparue de Perse. Mot de surprise. – 9. Investie. Dans un Tourbillon s'y déchaînent certaines passions. – 10. N'est donc pas l'autre. Le Pactole l'enrichit.



ITINÉRAIRE

**Cette nouvelle rubrique se propose d'être un pont.
Entre les différentes régions de Suisse et les multiples cultures du
monde. Entre les êtres. A l'heure de la construction de l'Europe, au moment où
les continents se retrouvent enfin, il n'est pas question de se fermer à une
région ou à une civilisation différente de la nôtre. Mais
de s'ouvrir, simplement, aux autres.
Ainsi pourrons-nous nous enrichir. Avant de partir aux
antipodes, et si nous commençons par (re)découvrir le Lötschental?**



Entre le passé et l'an 2000

Le Lötschental

Dans le Haut-Valais, à la frontière de l'Oberland bernois, le Lötschental, âpre et superbe, est demeuré l'une des vallées les plus authentiques et les plus intactes du Valais, peut-être de Suisse.

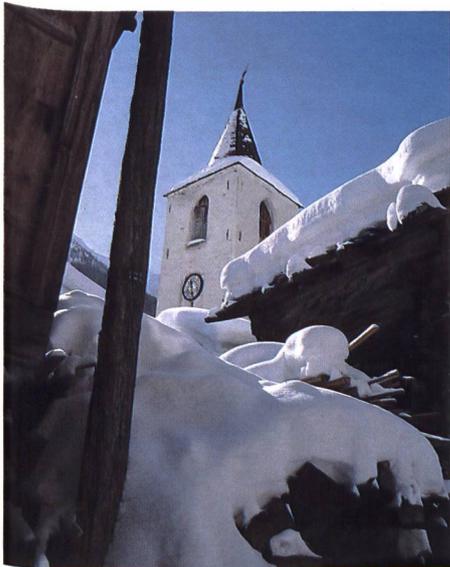
Par Gilberte Favre
Photos: Oswald Ruppen

«Notre première impression en découvrant les Lötschards, dit l'ethnologue Arnold Niederer à Maurice Chappaz, dans «Lötschental secret»: ils paraissent durs, voire cruels... Ils n'ont aucune sentimentalité bourgeoise, ils ne connaissent pas cet apitoiement qui se retourne sur soi-même.»

Et de rappeler encore à l'écrivain: «Ils ont été forgés hommes par les terribles hivers.»

S'ils étaient coupés de la plaine – aucune route carrossable pendant longtemps et jusqu'à Ferden seulement, il y a vingt-cinq ans encore – les Lötschards communiquaient avec Berne depuis le Moyen Age déjà.

Ce sont les plus typiques Haut-Valaisiens: naïfs, certes, mais la candeur n'exclut pas la ruse...



Il y a plusieurs Lötschental.

Celui, rieur mais un peu guindé, des dépliant touristiques qui vantent le «pittoresque» de la vallée, la flore et la faune, l'alpinisme et la pureté (incontestable) des rivières, la piscine couverte, les téléskis, les télésièges et les téléphériques. Mais aussi les coutumes demeurées vivaces: le carna-

val, les Tschäggätä, la procession de la Fête-Dieu à Kippel et la distribution de pain, de vin et de fromage du Lundi de Pâques à Ferden.

Il y a aussi le Lötschental raconté par les citadins et les étrangers – ceux de l'autre vallée déjà – qui n'y ont jamais mis les pieds. Ceux-là ont inventé ou rêvé un Lötschental «sous-développé», peuplé

d'habitants rudes et agressifs. Et pourquoi pas vêtus de peaux de mouton comme les Tschägäätä du carnaval?

Mais au fait, est-il vraiment si «arriéré», ce Lötschental? Écoutons la réponse de Niederer: «Le Lötschental est encore vu comme une région arriérée. En attendant, comme il faut une compensation, on dit aux gens que pour leurs pratiques religieuses, leur histoire, leur foi, ils sont supérieurs. On valorise leurs traditions... Ça diminue l'infériorité ressentie par rapport à la vie cosmopolite, par rapport à la puissance des autres.»

Et il est vrai que les Lötschards ne semblent pas souffrir d'un complexe d'infériorité mais sont plutôt fiers de leur identité.

«Une culture peut être supérieure dans un domaine défini et inférieure dans un autre, nous rappelle encore le professeur Niederer. La technicité n'est qu'un aspect. Mali-

novski s'en est aperçu et, à certains égards, la vie privée intime des Mélanésiens lui apparaît bien plus riche que celle des Européens. D'ailleurs, si l'on étudie les valeurs dominantes de beaucoup de peuples, on s'aperçoit que l'économie n'est pas tout.»

Pour Arnold Niederer, il importe de ne pas se déterminer selon l'équipement technique ou les modes de production. Un autre critère d'appréciation: la protection des faibles. Et il explique à Chappaz: «La culture du Lötschental a permis la survie, elle a poussé chaque enfant, à partir d'un lopin, à reconstruire le domaine paternel. Elle a créé un type de mariage. L'endogamie maintenait et favorisait les gens du village. Si l'on prend la totalité de la vallée, à beaucoup d'égards, on est frappé par un bel équilibre entre la propriété privée et la propriété publique.»

«Lötschental où l'on produit tout sur place pour que l'âme et le corps mangent.» (Maurice Chappaz, sur notre photo, en compagnie de Corinna Bille.)



Il y a ainsi le Lötschental découvert par l'Appenzellois Niederer, professeur d'ethnologie européenne à l'Université de Zurich. C'était avant la Seconde Guerre mondiale. Il n'y a pas rencontré la misère mais la pauvreté.

«Le niveau de vie était assez bas. On voyait plus de tombes d'enfants dans les petits cimetières. Les premiers voyageurs sont frappés par la beauté de la race, celle des femmes en particulier. L'alcoolisme est rare en montagne», raconte Niederer à Maurice Chappaz. Et il précise: «Le Lötschental était une région de technique pauvre mais fort diversifiée. On vivait en économie fermée.»

C'est ce Lötschental, celui d'entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, que l'artiste-peintre et photographe Albert Nyfeler, Bernois d'origine, a immortalisé par plus de 2000 photographies poignantes, magnifiques, troublantes.

Mais il y a aussi une autre vérité: le Lötschental d'aujourd'hui.

Quinze ans après une première visite, nous avons repris la route escarpée qui, de Gampel-Steg – entre Sierre et Viège – conduit à Falleralp. Il y a dix ans de cela, la route s'arrêtait à Wiler et, pour continuer, il y avait le chemin muletier...

De Goppenstein, nous avons traversé un chapelet de villages aux chalets de mélèze. Quelques taches blanches surgissaient parfois: de nouveaux hôtels, une école d'avant-garde, comme on dit, une église ultra-moderne.

Mais voici Kippel, le chef-lieu et le plus gai des villages du Lötschental, avec un progymnase où les garçons étudieront avant de «descendre» à Brigue, puis de poursuivre leurs études à Fribourg ou à Berne: entre les deux, le cœur des Lötschards balance.

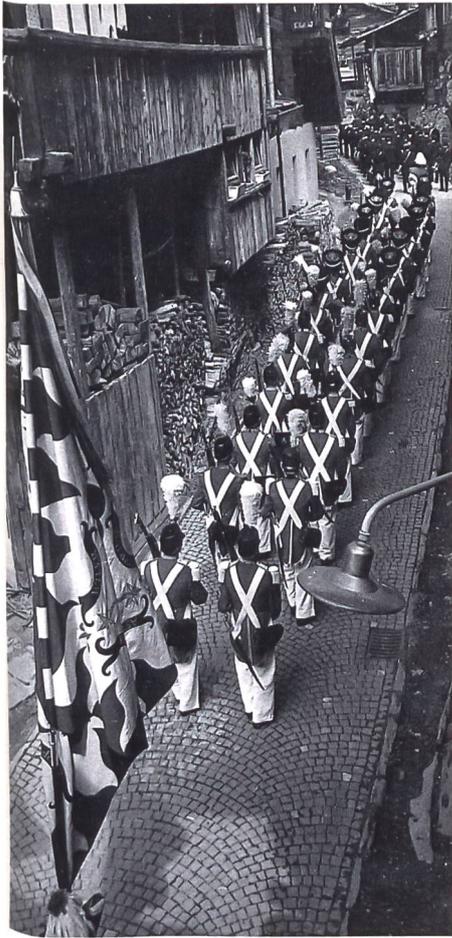
Ni Romands ni Alémaniques: Valaisans

«Vous sentez-vous Romande ou Alémanique?» ai-je demandé à une vieille habitante de Kippel.

Elle répond d'un trait: «Je me sens Valaisanne.»

Mais trois jeunes Haut-Valaisannes non Lötschardes, rencontrées sur la route, diront dans leur dialecte: «Nous sommes des Welsches et n'avons rien à voir avec la Suisse allemande. Il y a trop d'ordre là-bas...»

Il n'empêche que, par sa proximité géographique et linguistique, le Lötschental est



Des traditions valorisées.

davantage tourné vers la Suisse alémanique que vers Sion ou Lausanne, ne serait-ce que sur le plan culturel.

«Mais en quoi les Lötshards diffèrent-ils des autres Hauts-Valaisans?» ai-je demandé à mes jeunes interlocutrices.

Elles répondront spontanément et d'une seule voix: «Ils se particularisent par leur amour de la nature et par leur foi.»

L'importance de la foi. «Prudence, argent, paiement. On ne badine pas. La fidélité à l'Eglise est absolue. La foi est prise très au sérieux. L'ironie ne s'applique pas à la religion», disait Niederer à Chappaz.

Les trois jeunes filles, elles, profitaient d'un jour de vacances pour «monter» dans le Löttschental, voir les glaciers de près, goûter à cette paix qu'on ne trouve plus «en bas». Dans leur sac, trois cierges qu'elles allumeront dans la petite chapelle de Kühmatt.

Wiler. Sur la route, un montagnard, hotte sur le dos, d'où dépassent la pioche et la faux. L'agriculture – pommes de terre, orge, seigle, blé, chanvre, lin – est ingrate dans ces hauts villages. Les jeunes ne sont guère tentés par les travaux de la terre: en 1950, 71,7% des Lötshards vivaient de l'agriculture.

Mais où sont donc passés les jeunes de la vallée, où les partis sont encore des partis de clans et de familles? Bien que les Lötshards aient gardé «le sens de se suffire à eux-mêmes», ils s'en vont. Pour la journée, pour la semaine, pour le mois ou pour toujours. A Steg, à Brigue, à Viège, à Chippis, ou encore à Kandersteg, à Berne, à Sion et à Zurich. Le pain y est moins dur à gagner. Avant la Seconde Guerre mondiale, on partait pour l'Amérique du Nord ou du Sud, pour l'Australie et l'Autriche. Aujourd'hui, on part pour moins loin et on revient – ou on songe à revenir – pour les vacances, afin de respirer de l'air pur.

A Blatten, où se déroule le carnaval le plus réussi de la vallée, dit-on, les sculpteurs

«Löttschental supérieur à Zurich»

«Les Lötshards naïfs et rusés»

créent, dans le secret de leurs ateliers, les masques les plus réputés de la contrée, des masques terrifiants, hideux, fantomatiques qui perpétuent de vieilles traditions venues – le saura-t-on jamais? – du Grand Nord ou de l'Orient.

Les Tschäggtäta les portent à carnaval et s'affublent de peaux de mouton: rites énigmatiques et insondables.

«Dans le temps, raconte Oswald Ruppen, les gens restaient chez eux tout l'hiver: c'était leurs vacances. Aujourd'hui, les masques sont devenus du «folklore», car les gens travaillent et n'ont plus le temps. Ils ne les arborent que pour surprendre les touristes.»

Le Löttschental ne vit en effet pas que de petite industrie (masques, tissage, tricot), d'agriculture et d'élevage, mais aussi de tourisme – un tourisme maudit par certains, toléré par d'autres, bien accueilli aussi: «On en a besoin, mais il ne comporte pas que des aspects sympathiques», nous a confié une indigène.

Si le Löttschental intéresse les touristes, c'est surtout parce que la nature y a été relativement préservée. Les paysages n'y ont pas subi le massacre qui est survenu ailleurs en Valais. Mais en quelques décen-

nies beaucoup de choses ont tout de même changé.

Ainsi, cette indigène se souvient-elle de l'arrivée de la radio, en 1945: «En un jour, il se vendit trente-deux postes à Kippel!» Puis de la télévision: même accueil. Aujourd'hui, à Kippel, tout le monde possède son téléviseur. Enfin, l'autobus postal a aussi bouleversé la vie des Lötshards.

Je demande à une Lötsharde: «Aujourd'hui, les habitants du Löttschental sont-ils plus heureux qu'auparavant?»

«Ce n'est ni pire, ni mieux qu'avant, mais la vie est moins dure. Les gens gagnent plus facilement leur vie.»

Dans les hauts villages, la famille a gardé toute sa signification, toute sa force, même si l'affection ne s'extériorise pas souvent: «Si je considère la famille, l'affectivité vraie, le Löttschental m'apparaît comme supérieure à Zurich», dit encore Niederer. La différence? A Zurich, où vit l'ethnologue, comme dans la plupart des villes, on place les personnes âgées à «l'asile» et les déficients dans des instituts. Au Löttschental, Niederer a connu «l'amour qui soutenait les anormaux».

Aujourd'hui encore, le conflit des générations n'est pas un «problème», et l'acceptation et l'assimilation d'une nouvelle manière de vivre et de penser semblent infiniment plus brûlantes.

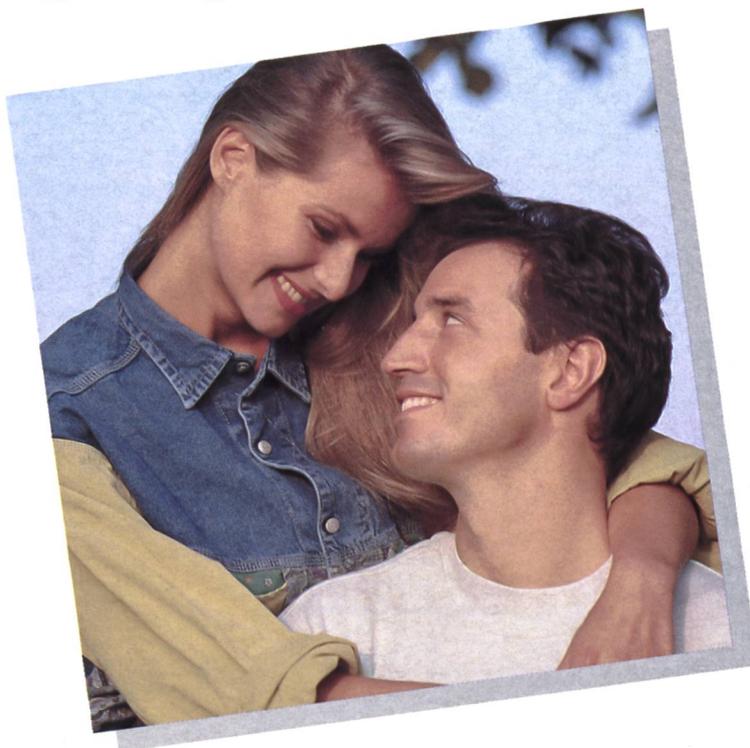
Il est temps de quitter les hauts villages pour la plaine. Voici qu'il neige à gros flocons et les mélèzes hiératiques ont disparu sous une nappe de brouillard.

Avec Maurice Chappaz, «attardons-nous encore un instant. Respirons les petits villages noirs du Löttschental sous la neige, au centre de l'inconnu, avec l'odeur des fumées de mélèzes et le froid refoulant le parfum du foin à l'intérieur des granges, les petits villages où l'on produit tout sur place pour que l'âme et le corps mangent».

Pour mieux connaître le Löttschental

Les lecteurs liront avec intérêt *Löttschental secret*, de Maurice Chappaz, illustré par les photos historiques d'Albert Nyfeler, réalisées entre la Première et la Seconde Guerre mondiale (155 p., Ed. 24 Heures, Lausanne). C'est de cet ouvrage que sont extraits les fragments – retenus dans cet article – de l'entretien que l'ethnologue Arnold Niederer a accordé à Maurice Chappaz.

Épargnez, et le fisc vous épargnera



Aimeriez-vous épargner à un taux favorable tout en payant moins d'impôts?

C'est précisément cela, et plus encore, que vous offre le plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier:

Actuellement,
7 % d'intérêt

- Vos versements annuels peuvent être déduits du revenu imposable
- Le capital et les intérêts sont exonérés d'impôts
- Vous avez d'intéressantes possibilités en relation avec votre hypothèque ou l'achat de votre logement
- Vous épargnez à votre rythme, sans contrainte

Appelez-nous ou passez nous voir au guichet. C'est avec plaisir que nous vous conseillerons.

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients

